

*Reçu de Paris, le 28 Mars 1785*

---

*lu, examiné et rejeté du Concours,  
sur le rapport de M. Desèze, le 6 juin  
Pour les Raisons contenües au Registre*

---

*Eloge  
de Charles de Secondat*

---

*Pour peindre un Alexandre, il faudroit un Apelles*

par Marat (Jean Paul)

---



[1]

# *Eloge* *de Charles de Secondat*

---

La place marquée à Montesquieu dans les fastes de la Renommée, l'est irrévocablement. Il n'eut de détracteurs que ceux que fait l'Envie ou la Superstition ; mais il eut pour admirateurs tous ceux que font les vertus éminentes ; les Talens sublimes. La génération passée & la génération présente l'ont mis, de concert, au nombre des grands hommes, des génies du premier ordre, des Bienfaiteurs de l'humanité ; & il ne reste à la Postérité que l'honneur de ratifier cet Arrêt.

L'Eloge que vous lui décernés, [2] Messieurs, doit être un Monument consacré à sa gloire. Dans ces lieux, témoins tant de fois des graces de son Esprit, de la grandeur de son génie, de l'Elévation de son âme ; quelle voix assez éloquente pourra le louer dignement. Ah ! s'il suffisoit de l'enthousiasme de l'admiration ! Mais il faut ces heureux Dons de la nature, qu'elle n'accorde qu'à ses favoris ; et je me fais justice. N'osant aspirer au bonheur d'être l'interprète avoué des sentimens de la patrie et des hommages qu'elle rend aujourd'huy, par votre ministère, à la mémoire de l'Illustre Citoïen qui l'honora le plus ; je vais me perdre dans la foule, pour entrer dans le temple dont vous venés d'ouvrir les portes, et tandis que l'encens fumera à l'honneur de ce génie Bienfaisant, recueilli dans un respectueux silence, je tracerai quelques<sup>1</sup> lignes au pied de ses Autels.

Charles de Secondat, Baron de Montesquieu, ancien Président à Mortier au Parlement de Guyenne, de l'Académie des Sciences & Belles-lettres de Bordeaux, de l'Académie françoise, de l'Académie des Sciences & Belles-lettres de Berlin, de la Société Royale de Londres, &c., nacquit au Château de la Brède<sup>2</sup>, le 18 janvier [3] 1689. Je ne dirai rien ici

---

<sup>1</sup> Si l'homme doit être loué par ses Oeuvres, pour faire l'Eloge de Montesquieu, il faudroit des volumes.

<sup>2</sup> Baronnie à quatre lieues de Bordeaux.

de la noblesse de sa famille, quelque'eut été l'illustration de ses Ayeux, ce mérite étranger n'ajouteroit rien à l'Eloge d'un sage qui fut tout par lui-même.

Les présages de l'enfance, ordinairement si trompeurs, ne le furent point dans Charles de Secondat ; il fit connoître de bonne heure ce qu'il seroit un jour.

Sa jeunesse fut consacrée à la jurisprudence, science obscure & aride, où il sut porter le flambeau de la raison, et les vues de la Philosophie : mais elle ne suffit pas longtems à l'activité de son Esprit. Bientôt il joignit à l'Etude des lois civiles & criminelles, l'étude du Droit naturel, & du Droit Public.

Dans le Choix de ces premières Etudes, son goût n'avoit pas été consulté ; heureusement elles se trouvèrent analogues à ses talents, & docile à l'impulsion qu'il avoit reçue, il continua longtems à la suivre. Avant de s'élancer dans la Carrière qu'il a parcourue avec tant d'éclat, il semble même n'avoir jamais éprouvé cette effervescence, d'un génie naissant, livré à lui même, qui s'enflamme à la vüe des brillans succès, parcourt d'un Regard [4] curieux les divers Chefs-d'Oeuvre consacrés par l'admiration, cherche avec inquiétude un genre où des Esprits supérieurs ne se soient pas encore exercés, s'essaye dans plusieurs, & s'agite sans cesse, jusqu'à ce qu'il ait trouvé son objet. Mais ce qu'on prendroit en lui pour une suite des premières impressions, étoit le fruit d'un discernement précoce.

Des différens objets que la nature offre à l'Examen du sage, il n'en vit point de plus grand, de plus noble, de plus intéressant que l'homme ; peu content de ce qu'en avoient dit la plupart de ceux qui l'avoient précédé, il entreprit de remanier ce beau sujet ; et il sut l'approfondir en maître. Jamais plan ne fut plus vaste que le sien. D'abord il examine l'homme abstraitement, puis sous chacun de ses différens Rapports ; & après l'avoir envisagé un instant dans l'Etat de nature, il ne le considère plus que dans l'Etat de société. C'est principalement sur le grand Théâtre du monde politique qu'il s'attache à le suivre. Avec quel soin il l'observe dans les différens Rôles qu'il y joue, & avec quelle adresse il lui arrache son masque, pour le montrer à découvert dans ces terribles scènes où figurent l'ambition, l'astuce, la fourbe, l'imposture & la force. Mais ce n'est point assez à ses yeux [5] d'éclairer les hommes, il veut encore défendre leurs droits, et assurer leur bonheur sous l'Empire sacré des Loix.

Livré à la méditation dans le silence du Cabinet, à peine touchoit-il à son cinquième lustre que déjà il dévoiloit les ressorts cachés du coeur humain, & jettoit les fondemens des Ouvrages qui l'ont rendu Immortel.

Dès l'âge de vingt cinq ans, Conseiller au Parlement de Bordeaux ; à l'âge de 27, il en devint Président à Mortier. Peu de tems après, chargé par sa Compagnie de présenter

des remontrances au sujet d'un nouvel impôt, il remplit avec Zèle le noble emploi de porter au pied du Trône les plaintes des malheureux ; leur cause fut plaidée avec autant d'Energie que de Sagesse ; et ils obtinrent le soulagement qu'on leur devoit : Soulagement trop passager sans doute, et dont le seul avantage fut d'avoir fait connoître l'habileté du Vertueux magistrat qui l'avoit sollicité.

L'Académie de Bordeaux venoit [6] de se former, Montesquieu y fut reçu le 3 avril 1716. Le désir de cultiver les Talens agréables, en avoit réuni les membres : mais les ouvrages de gout ne souffrant point de médiocrité, il sentit combien on auroit de peine a rassembler un assez grand nombre de plumes capables d'illustrer cette Société naissante. Persuadé d'ailleurs qu'une expérience bien faite, est préférable à un Poëme médiocre, à un foible discours, il crut que les Talens de ses confrères s'exerceroient avec plus de fruit sur des objets de Physique & d'histoire naturelle que sur des objets de poésie & de littérature. Des vües aussi sages furent secondées, & Bordeaux eut une Académie des sciences.

Cependant Montesquieu cultivoit en silence les Muses. Il auroit pu jouir plutôt de sa gloire ; mais il attendoit un âge mûr, avant de s'exposer à la critique. Ce ne fut qu'à 32 ans qu'il mit au jour les Lettres Persannes, espèce de Roman Philosophique, où la peinture des Mœurs orientales sert de cadre à une satire très fine des mœurs Européennes. A côté de ces morceaux légers où l'esprit se joue, on est surpris de trouver des morceaux d'une Philosophie profonde, et des discussions importantes sur [7] différens points d'histoire, de morale, de politique, amenées avec art pour varier la Scène.

La trame de ce Roman est aussi simple que bien ourdie. Deux Persans, sous les noms de Rica & d'Usbec, voyagent en Europe pour s'instruire ; & durant leur long séjour en France, ils entretiennent une Correspondance soutenue ; l'un avec quelques Amis, quelques Dervis, les principales femmes & les premiers Eunuques de son sérail ; l'autre avec quelques amis, & quelques Dervis seulement. Le Choix des personnages est relatif aux matières que l'auteur avoit à traiter ; & à l'aide de ce simple Rapport ils se trouvent placés dans une chaîne qui les lie. Des nouvelles qu'ils se donnent, & de l'épanchement de leurs coeurs dans ce commerce intime de l'amitié, de la nécessité ou du devoir, résulte un Tableau enchanteur aussi amusant qu'instructif.

On y voit la diverse destinée des sexes en Orient, l'empire Tyrannique de l'un, la cruelle servitude de l'autre. On y voit ces tristes demeures où gémissent les beautés captives destinées aux fantaisies d'un Maître superbe ; ces lieux où la méchanceté [8] & l'artifice règnent dans le silence, & se couvrent d'une épaisse nuit. On y voit ces malheureuses victimes d'une froide jalousie, prodiguant leurs soins empressés pour réveiller un amour languissant, toujours prévenu, & bientôt détruit par lui-même. Les Tourmens qu'elles endurent à leur tour par l'ardeur d'une passion si souvent enflammée, si rarement satisfaite ; les sombres accès de l'envie qui dévore les rivales ; l'affreux

désespoir des misérables gardiens de la chasteté, sans cesse irrité par le sentiment même de leur impuissance ; le choc violent de tant d'intérêts divers, de tant de passions opposées ; tout y est peint avec Energie. De ce choc devoit nécessairement naître le désordre. Il éclatte dès que nos Persans ont quitté le Sérail ; bientôt il s'accroît, chaque jour, il augmente, enfin il est à son comble. Pour rétablir la règle, des ordres sanguinaires arrivent, les grilles sont multipliées, les châtimens sont redoublés, le sang coule de toute part. Que d'infortunés pour faire un heureux ! A la vüe de tant de victimes lachement sacrifiées, la raison se révolte, & le lecteur indigné du différent partage des humains, maudit en frémissant les caprices de la fortune, & les arrêts du sort.

Icy finit la partie purement fictive de [9] l'ouvrage, ou plutôt sa partie accessoire ; venons à sa partie principale.

Des voyageurs transplantés tout à coup dans un monde nouveau, doivent être étonnés de tout ce qu'ils voyent : mais le même objet prenant à leurs yeux un air plus ou moins singulier, plus ou moins bizarre, suivant la différence de leurs caractères, il falloit peindre en traits différens la singularité de leurs pensées, à la vüe des objets qui se présentent à eux. C'est ce que l'Auteur a fait avec art : car quoique Rica et Usbec soient tous deux hommes du monde, & qu'ils aient tous deux beaucoup de Jugement, l'un est plus gai, l'autre plus réfléchi. Aussi le genre de leurs Observations porte-t-il l'empreinte de leurs Caractères ; l'un examine particulièrement les choses d'amusement, l'autre examine particulièrement les choses d'utilité. Cette différence se retrouve dans leurs réflexions : celles du premier sont les réflexions d'un bel Esprit, celles du dernier sont les Réflexions d'un Phylosophe aimable.

Mais peu à peu les objets prennent à leurs yeux une teinte moins étrange ; & l'art [10] de l'auteur à faire voir l'altération de leurs idées, dans les progrès de leurs nouvelles connoissances, n'est pas moins exquis.

Enfin, comme ils passent leur vie à observer, au bout d'un certain tems ils se trouvent assez instruits pour remarquer des Choses qui échappent même à beaucoup de nationaux. Ainsi, après les avoir représentés, à leur arrivée, remplis de préjugés, il les plie peu à peu à nos manières, à nos usages. Chaque jour ils perdent une teinte du caractère asiatique, & ils finissent par faire oublier leur pays. Mais c'est de leurs premières réflexions, sur nos usages, nos modes, nos opinions, nos mœurs, que l'auteur a fait sortir cette fine Critique, où il se montre aussi grand observateur que Peintre admirable. Du soin qu'il a toujours d'en assortir les traits<sup>3</sup> au caractère de ses personnages ; celle de Rica devient une ironie très délicate de nos ridicules ; celle d'Usbec, une satyre très fine de nos déffauts.

---

<sup>3</sup> Elles fournissent quelquefois des traits, que certains lecteurs ont trouvés trop hardis.

Sous ce double voile, de quelle manière piquante [11] il relève le bruyant de nos conversations frivoles ; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, et de plaisanter sur les plus graves ; le ton de suffisance de nos agréables, leur air d'entendre finesse à tout, leur travail à faire de l'Esprit, leur Talent de parler sans rien dire ! De quelle manière enchanteresse, il peint nos Travers, notre vie sans cesse agitée pour des riens, ou consumée par des occupations puériles ; notre ennui, au sein même des amusemens, le désœuvrement de nos gens de condition, & leur étude à cacher leur oisiveté sous un goût feint pour les plaisirs ; notre amour des nouveautés, la bizarrerie de nos goûts, les révolutions perpétuelles de nos Modes ; la Coquetterie de nos femmes du bel air ; l'intrigue de nos femmes de Cour ; la dépravation de nos hommes à bonne fortune ; le ton tranchant de nos gens de Lettres, leur fureur de juger sans connoître, & d'écrire sans penser ; nos disputes littéraires si violentes & si vaines ; la flexibilité de nos âmes sans caractère ; l'éternelle contradiction entre nos préjugés & nos lumières, nos sentimens & nos actions ; notre libertinage d'esprit dans la Santé & notre pusillanimité dans les Maladies ; notre amour pour la gloire, & notre vénération pour la faveur ; notre soif des distinctions qui flattent la vanité, & dont le gouvernement [12] a trouvé le secret de se faire une ressource ; notre servile imitation des grands ; la subtilité de nos chevaliers d'industrie ; l'orgueilleuse bassesse de nos Courtisans, & la vie trop peu édifiante de la plupart de nos Prélats.

La scène change en un instant, sans que nos Voyageurs aient eux-mêmes changé de lieu ; & au moyen d'une simple relation que l'Auteur fait adroitement tomber dans leurs mains, elle est transportée en Espagne & en Portugal. Après s'être égayé sur le flegme affecté & la morgue ridicule des habitans de ces belles contrées, il s'égaye sur leur ignorance crasse, & leur prétention à passer pour savans, sur leur mépris pour le travail, leur orgueilleuse fainéantise, et leurs pitoyables passetems ; puis il peint leur misère au sein même des Richesses, et leur nullité en dépit des brillantes dispositions d'un heureux naturel.

Dans ces Lettres où nos Persans suspendent les traits de leur Critique, on retrouve encore l'empreinte de leurs caractères.

Quel enjouement dans celles où Rica parcourant [13] une de nos Bibliothèques publiques, peint, avec tant de Justesse, chaque genre de science, chaque genre de littérature ! Quelle gaieté dans ce Conte Oriental, sur les plaisirs de l'autre vie, où il venge le sexe des prétentions injurieuses des hommes, & des soins qu'ils ont pris pour le dégrader !

Mais quel Chef-d'oeuvre de raison dans celle, où Usbec ramène les principes du droit public aux principes du droit naturel ! Quelle douce éloquence dans celle où il peint la dépravation des mœurs et la dégradation des âmes, qu'amène l'exemple d'un ministre sans

probité, violant la foi publique ! Quelles vues profondes dans celle où il déduit les causes du dépeuplement actuel de la Terre !

Enfin quel fond de Philosophie, dans celles où, sous l'apologue des Troglodites<sup>4</sup>, il établit, même sans paroître y songer, les grandes vérités qui font la base de notre frêle bonheur dans ce monde ; vérités méconnues par les ignorans, & oubliées par les Phylosophes de nos jours.

Quittons nos Persans, & ne voyons plus que [14] l'auteur. Quelque importantes que soient les matières qu'il traite, toujours maître de son sujet, il n'abandonne point sa plume au feu de la composition : jamais il ne perd son plan de vue ; du badin il passe au sérieux, du sérieux il repasse au badin ; & tel est l'art avec lequel il mêle l'Enjouement d'un censeur aimable aux leçons d'un philosophe austère, qu'il laisse à peine deviner s'il a plutôt dessein d'amuser que d'instruire ses lecteurs.

Je voudrais parler ici de sa touche originale : mais pour en rendre la légèreté, la délicatesse, la fraîcheur, l'énergie, il faudroit avoir ses pinceaux.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des Lettres Persannes. Ce coup d'essay, ou plutôt ce monument éternel d'une Phylosophie douce, gaie, sublime, annonçoit dans l'Auteur un génie rare, également accoutumé à observer & à méditer, profond dans la connoissance du cœur humain, profond dans la connoissance des droits de la nature, profond dans la connoissance des Institutions sociales ; habile à démêler les ressorts les plus cachés de la politique, fait pour porter le flambeau de la Justice dans le dédale des Loix, adorant la vérité & ne craignant jamais de lui rendre hommage ; mais sachant cacher les leçons arides de la froide raison, sous [15] les fictions enchanteresses d'une imagination brillante.

Parmy tant de beautés, & de beautés si séduisantes, s'il étoit permis d'appercevoir quelques légers deffauts, je dirois qu'il y a trop de noblesse dans le style des personnages subalternes du Roman.

Les lettres de Phara, de Narsit, de Solim, &c., sont écrites avec le même goût que celles d'Usbec ; et & eut été facile d'assortir le ton de ces personnages à l'humilité de leur condition.

---

<sup>4</sup> On prétend que du côté de Mescher (Charente-Inférieure il existait des Troglodites qui vivoient dans les rochers qui bordent la Gironde à cet endroit. Est-ce là ce qui a donné à Montesquieu l'idée de cet apologue ?

Peut-être relevera-t-on encore quelques mots<sup>5</sup> peu en usage, échappés à la plume de l'auteur. Mais avoir réduit la critique à de pareils reproches, n'est-ce pas l'avoir forcé de reconnoître que l'ouvrage est parfait ? Oui, Messieurs, quelques taches presque imperceptibles n'otent rien à l'Eclat du Soleil.

Les Lettres Persannes avoient été données anonimes ; & quoique leur succès prodigieux fut bien fait pour flatter l'Amour-propre, Montesquieu ne les avoua pas d'abord ouvertement : il paroissoit craindre qu'on ne fit contraster la gaieté de l'écrivain avec la gravité du Magistrat. Peut-être aussi espéroit-il par là échapper plus aisément à la Malignité des Zoïles, dont les traits portent plus volontiers sur [16] l'Auteur que sur l'Ouvrage. Quoiqu'il en soit, l'Événement ne tarda pas à justifier ses appréhensions. A peine son secret eut-il percé, qu'on lui fit un crime de la Liberté avec laquelle Usbec s'exprime sur certaines Matières, qu'on effectoit de confondre avec le Christianisme ; & bientôt il vit l'ignorance, la superstition & l'envie, décorées du beau nom de Zèle, se soulever contre lui.

Montesquieu s'étant présenté pour une place à l'Académie françoise, le Ministre dont de lâches envieux avoient alarmé la Religion, écrivit à cette compagnie ; «Que Sa Majesté ne donneroit jamais son agrément à l'Auteur des Lettres Persannes, qu'il n'avoit point lu ce Livre ; mais que des personnes en qui il avoit confiance lui en avoient fait connoître le dangereux poison.» Montesquieu n'attachoit pas assez de prix aux honneurs Académiques, pour souffrir de leur privation ; mais une pareille exclusion lui paroissoit injurieuse ; et quand l'imputation qui la motivoit n'auroit pas porté atteinte à sa tranquillité, elle blessait sa délicatesse ; c'en étoit assez. Il vit le Ministre, & lui déclara : «Que quoiqu'il eut des raisons particulières de ne point avouer les Lettres Persannes, il étoit encore plus éloigné de désavouer un ouvrage dont il ne croyoit pas avoir à rougir.» L'auteur auroit dû être jugé d'après la lecture de son livre, & non d'après [17] une délation ; il en fit la remarque, & il déclara : «Qu'après l'Outrage qu'on vouloit lui faire, il iroit chercher dans l'étranger le repos & la considération qu'il auroit du trouver dans sa patrie.» Le Ministre lut le Livre, il en fut enchanté, & il y apprit à mieux placer sa confiance ; l'Académie françoise acquit un membre illustre ; & la France conserva un grand homme que la Calomnie alloit lui enlever. Perte cruelle ! que la Nation eut toujours déplorée, sans pouvoir néanmoins en éviter la honte.

Montesquieu prit place à l'Académie le 24 Janvier 1728. Jusqu'à lui, les Récipiendaires n'avoient encore osé s'affranchir des formules d'usage, auxquelles ils étoient asservis. Qui mieux que lui auroit pu leur en donner l'exemple ? Mais il préféra lutter contre la difficulté du sujet, & il sut la vaincre. Son discours brille de mille Traits qui

---

<sup>5</sup> Caravanceras, s'entrepécher, décisionnaire, sont les seuls exemples.

caractérisent l'Orateur Philosophe ; au seul portrait de Richelieu, on reconnoit le politique accoutumé à juger les nations.

Le Temple de Gnide suivit d'assez près les Lettres Persannes. Nouveau Roman dont l'Amour fait le sujet ; mais l'amour naïf & tendre, tel qu'il se fait sentir à des cœurs que le monde n'a point corrompu. Quoiqu'on y trouve toute la délicatesse du Sentiment, tout le feu de la Passion, un Tableau aussi [18] étrange à nos moeurs pouvoit paroître manquer d'intérêt. Aussi l'Auteur a t'il eu soin de l'animer par un style poétique, & de l'Egayer par les Descriptions riantes des lieux enchantés où il promène le lecteur.

Certains Censeurs ont peine à concevoir qu'un penseur aussi profond ait ambitionné la gloire de ce genre : comme s'il n'étoit pas permis au génie de s'occuper à un ouvrage de pur agrément, & comme si la vie n'étoit pas assez remplie de peines, pour faire un crime à la sagesse de charmer quelquefois nos ennuis.

Ne pouvant se résoudre à prendre le Temple de Gnide pour une production de l'âge mûr, ils veulent que cette charmante fiction soit un ouvrage de pure galanterie, où l'auteur jeune encore adresse ses vœux à quelqu'objet digne de les recevoir, & lui présente, sous le nom de Themire, l'encens le plus délicat. Il est vrai qu'il semble avoir répandu sur cet opuscule la fleur naissante de son imagination ; mais ne levons pas le voile que la main du maître y a jetté ; & au lieu de l'homme sensible & charmant qui soupire sa Tendresse, n'y voyons que le philosophe aimable qui essaye d'épurer l'amour, si tant est que l'image d'un sentiment honnête conserve encore quelque empire sur des cœurs corrompus ou trop foibles pour résister au Torrent de la Corruption.

[19] Le Temple de Gnide forme un Tableau fidèle du coeur humain, différemment agité par l'amour. L'Amour y est représenté sous toutes ses faces : & c'est aux cœurs tendres seuls qu'il promet le Bonheur. Bonheur Supreme ! S'il étoit sans mélange, & s'il pouvoit durer toujours. Mais trop souvent la crainte, les soupirs & les larmes le précèdent ; & si le tendre désir, le doux épanchement des âmes, les transports de la Joye & les Douceurs de la volupté en forment le charmant cortège ; trop souvent encore il traine à sa suite la Jalousie, le Soupçon, les chagrins & la fureur. Heureusement ces alarmes sont de courte durée ; & comme elles naissent de l'absence de l'Objet adoré, sa présence les dissipe toujours. Tel est le plan de l'ouvrage ; mais il faut le voir embelli du charme de la fiction.

Vénus ayant fixé sa demeure parmi les habitans de Gnide, Vulcain lui élève un Palais dans un séjour délicieux. Son Temple est placé sur une Coline ; qui couronne une antique forêt, & ce Temple est orné de tout ce que la nature a de plus riant, de tout ce que l'art a de plus enchanteur. Près de là est une vaste prairie, & le bois de Mirthes qui l'égaye, sert de Théâtre aux Jeux innocens des Bergers & des Bergères, mêlés aux Nymphes de la Déesse.

[20] Charmée de la magnificence de son Temple, Vénus elle même (à la fois Pretresse & Divinité) y établit son culte ; elle veut que l'amour n'y soit point profané, comme sur le reste de la Terre. L'Entrée n'en est permise qu'à ceux qui ont donné leur cœur : les Amans y adressent leurs vœux à leurs Maîtresses ; sur les Autels de la fidélité, & de la constance, ils offrent des Soupirs en sacrifice ; l'amour les recueille, & a soin d'exaucer leurs vœux, car au plaisir d'aimer, il joint le bonheur de plaire.

De ce Temple superbe, Vénus va rendre ses Oracles dans un antre sacré ; elle y écoute les Mortels sans se joüer de leurs espérances, ni de leurs craintes ; mais elle s'y montre Terrible à ceux qui osent profaner son culte. Une Coquette se présente avec fierté, la Déesse la repousse, & la condamne à voir flétrir ses charmes, à être délaissée, & à mourir dans le mépris. Une Courtisane se présente ensuite, elle est repoussée avec plus d'indignation encore. Arrive un riche publicain, il est repoussé à son tour avec menace de voir ses Trésors ne servir qu'à le dégouter de tout ce qu'il y a de plus charmant dans la nature. Viennent de vrais Amans, & c'est à eux que la Déesse se montre favorable.

On célèbre annuellement à Gnide des Jeux [21] sacrés, où des femmes de tous rangs et de tous pays viennent disputer le prix de la beauté, ce présent de la Nature, dont les différens caractères sont partagés entre toutes les nations. On en voit la peinture dans la description de ces Jeux. Celui qui la fait est l'Amant de Thémire. Tandis que sa Maîtresse est occupée avec ses compagnes au Culte de la Déesse, il rencontre son ami Aristée ; & à leur abord, on sent, par l'effusion de leurs âmes, que l'Amitié est le seul sentiment digne de disputer à l'Amour le partage d'un coeur généreux. En s'entretenant de leurs Amours, de leur bonheur, ils s'égarerent ; & après avoir longtemps erré dans la prairie, ils sont conduits par un chemin de fleurs à un Antre Obscur, au pied d'un Rocher affreux : c'est l'Antre de la Jalousie. Une main invisible les y entraîne. A mesure qu'ils s'y enfoncent leur coeur s'agite & cherche à s'agiter encore. Bientôt, la sombre divinité de cet affreux séjour s'offre à leurs yeux : autour d'elle volent les ennuis ; la pâleur, la tristesse & le silence l'accompagnent ; elle souffle sur les deux Amis, à l'instant ils ne voyent plus que des monstres. S'enfonçant d'avantage dans l'antre, ils apperçoivent une affreuse Divinité à la lueur des langues enflammées des serpens qui sifflent sur sa tête : c'est la fureur. Elle détache un de ses serpens, quelle jette sur eux ; il se glisse dans leurs coeurs, & bientôt ils fuyent sous le foüet [22] des furies qui les agitent. Enfin, ils sont rendus à la Lumière ; elle leur paroît importune ; ils tombent de fatigue. A peine le Sommeil commence t'il à verser sur eux ses doux pavots, qu'ils sont agités par des visions Terribles. Ils se lèvent, & dans un accès de fureur ils se mettent à courir les champs. De loin ils apperçoivent un Temple dédié à Baccus, ils y courent : aussitôt le calme succède à leurs transports ; puis ils se mêlent aux danses des Bacchantes, pour célébrer la puissance de ce Dieu qui égare si doucement la raison ; mais qui peut seul la rendre, lorsque quelqu'autre Divinité l'a ôtée. En s'éloignant des lieux consacrés à Bacchus, ils sentent que leurs maux n'ont été que

suspendus, & la sombre tristesse, le soupçon, l'inquiétude, prennent la place de la fureur. Cependant ils approchent de l'Antre sacré où la Déesse rend ses Oracles, ils y entrent avec la foule, ils retrouvent leurs Maîtresses : d'un regard, elles leur rendent le calme ; & par d'innocentes caresses, elles leur rendent le bonheur.

Pour former un vrai Poëme, il ne manque au Temple de Gnide que d'être écrit en vers ; c'est assez dire que l'Auteur réunissoit les principaux Talens qui font le vrai Poëte, Richesses d'imagination et Expression de Sentiment.

[23] Parle t'il du Palais & du Temple de la Déesse ? Quelle magnificence dans ses Descriptions ! Parle t'il des fêtes et des Jeux des Amans ? Quelle variété dans ses Tableaux ! Parle t'il de leurs Sentimens ? Quelle naïveté, quel aimable Abandon dans son style ! Non, jamais on ne rendit mieux la beauté & le langage de la nature. Tout dans cet ouvrage charmant porte l'empreinte du génie de son Auteur. Quelque fois on y trouve le Sel de la Satyre : le Tableau des Débordemens de Sybaris est la peinture trop fidèle de nos Mœurs. La Phylosophie s'y glisse à chaque ligne dans les pensées ; & toujours sous ces charmantes fictions, on découvre l'ame d'un sage.

Ce n'est là, Messieurs, qu'une esquisse grossière du Temple de Gnide. On peut en dessiner la symétrie, & en décrire les richesses, non les beautés, moins encore les grâces<sup>6</sup> piquantes : des graces si légères, si délicates, si naïves se font bien sentir, mais elles ne se décrivent point.

[24] Ainsi, après avoir été dans les Lettres Persannes émule de Théophraste & de Lucien, il le fut de Lucien & d'Anacréon dans le Temple de Gnide.

Ce nouvel ouvrage, fait pour plaire également aux deux sexes, enchantà tous les Lecteurs, jusqu'aux plus austères Phylosophes. Ne pouvant étendre la réputation de son auteur, dont le nom voloit déjà en tous lieux sur les Ailes de la renommée, il ne fit qu'en

---

<sup>6</sup> On ne cesse de répéter que le goût ne se forme que dans la Capitale. Quand la multitude des productions fastidieuses en tous genres, que chaque jour y voit éclore, & dont plusieurs font fortune, même à la Cour, ne montreroit pas le ridicule de ce préjugé ; l'exemple de Montesquieu suffiroit pour prouver qu'avec du génie, du loisir & l'étude des grands modèles, le goût peut se perfectionner partout.

La délicatesse du goût qui vient d'un usage continuel des superfluités d'une grande fortune, de la vanité, & surtout de la lassitude des plaisirs, de la multiplicité et de la confusion même des fantaisies, est bien différente de celle qui vient d'un bon discernement. La première admet tout ce qui paroît agréable, tout ce qui est neuf, tout ce qui pique un peu un esprit fatigué. La dernière ne veut que le choix de la belle nature.

Au reste, s'il est étonnant qu'un écrivain, aussi rempli de goût que l'étoit Montesquieu, se soit formé loin de la Capitale, il est plus étonnant encore qu'un penseur tel que lui se soit formé en France.

relever l'éclat. Montesquieu forme alors le projet de se livrer entièrement à l'étude. Le désir de moissonner de nouveaux Lauriers & de mettre le comble à sa gloire, auroit pu l'engager à suivre la pente de son génie ; un plus noble motif avoit déterminé sa grande ame. Quelques importantes que fussent à ses yeux les fonctions de sa charge pour le maintien de l'ordre public, il voyoit des objets plus dignes d'exercer ses [25] Talens. Persuadé qu'il serviroit mieux la Patrie en l'éclairant par ses Ecrits, qu'en terminant les contestations obscures de quelques particuliers, il cessa d'être Magistrat, pour ne plus être qu'homme de Lettres. Résolution bien digne d'un sage qui ne vit rien de proportionné à son Zèle pour le bonheur de l'humanité, qu'un travail consacré à l'instruction publique.

Montesquieu ne restreignit pas à sa Nation le bien qu'il vouloit faire aux hommes, il l'étendit à tous les Peuples. Il falloit commencer par les mieux connoître, il entreprit de voyager ; & comme Solon, il renonça aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieusement la sagesse. N'oubliant rien pour s'instruire, partout il examina le Physique & le moral ; partout il étudia les moeurs, le gouvernement & les Loix ; partout il observa l'industrie & le Commerce ; partout il visita les savans distingués, les artistes célèbres, & surtout ces génies transcendans, dont un simple entretien supplée quelque [26] fois à de pénibles recherches, à de longues observations.

Ce fut en 1729 qu'il quitta la France pour parcourir l'Europe.

Il se rendit d'abord à Vienne, où il vit souvent le Prince Eugène ; ce héros philosophe, qui après avoir humilié l'Orgueil du Croissant, vivoit sans faste, & cultivoit les Lettres au milieu d'une Cour où elles étoient peu estimées.

De Vienne, Montesquieu passa en Hongrie, beau pays qu'habite une Nation fière & généreuse, dont il examina particulièrement les moeurs.

Il parcourut ensuite l'Italie. Venise, cette ville sans égale, qui semble sortir de dessous les Eaux, le frappa d'admiration. Il y fit quelque séjour ; pour étudier la sombre politique du gouvernement. Parmi les personnes de marque, qu'il eut occasion d'y voir, étoient le fameux Law, à qui il ne restoit de sa grandeur passée qu'un Diamant qu'il engageoit quelque fois pour Jouer aux jeux de hazard ; & le célèbre Comte de Bonneval, qui lui fit le récit singulier de ses aventures, le détail des actions militaires où il s'étoit trouvé, & le portrait des Ministres qu'il avoit connus.

Après Florence & Mantoüe, il vit Livourne, autre fois Village marécageux, dont le génie des Ducs [27] de Toscane a fait une Ville florissante.

A Rome, il visita les Ruines des monumens antiques, tristes & précieux restes de la magnificence d'un Peuple dont il connoissoit si bien L'histoire. Il examina aussi les Chefs-

d'Oeuvre du ciseau de Praxitèle, de Phidias ; et les Chefs-d'Oeuvre du pinceau de Michel-Ange, de Voletère, de Raphaël, &c. Quoiqu'il n'eut pas fait une Etude particulière des beaux Arts, il en jugeoit en homme de génie accoutumé à observer la nature. Quant aux beautés de la Composition<sup>7</sup>, dont les principes sont communs à la poësie, personne n'en sentoit mieux le Sublime.

Il parcourut enfin les Coteaux fortunés, & les plaines fertiles de la Calabre ; pays délicieux, où la nature étale sa pompe & ses Richesses ; où le peuple ne respire que la Joye, & jouit surtout de son oisiveté.

N'ayant plus rien à voir en Italie, Montesquieu alla en Suisse ; séjour des moeurs simples, du bon sens & du bonheur.

Ensuite il visita les Provinces Unies ; monument merveilleux de l'industrie humaine, animée par la nécessité [28] & l'amour de l'or.

Enfin il se rendit en Angleterre, asile chéri de la Liberté, où il se fixa deux années consécutives. Il s'y lia étroitement avec des hommes accoutumés à méditer, & c'est surtout dans leur Commerce qu'il puisa la profonde connoissance qu'il avoit du gouvernement de cette Isle fameuse.

«Comme il examinoit tout de l'Oeil du sage, il ne rapporta de ses Voyages, ni prévention pour les Etrangers, ni dédain pour ses Compatriotes. Il résulroit de ses observations, que l'Allemagne est faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, & la France pour y vivre !

Peu après son retour dans sa patrie, Montesquieu se retira au Château de La Brède, où il jouit quelques années de ce précieux recueillement, dont le tourbillon du monde sert à mieux faire goûter la douceur ; & dans ce recueillement profond, il composa ses Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, & de leur décadence ; ouvrage<sup>8</sup> où il a déployé toute la sublimité de son génie.

Ce n'est pas aux yeux des sages qu'un aveugle destin [29] gouverne monde. Les Empires, comme leurs habitans, croissent, dépérissent & s'éteignent. Ces vicissitudes ont toujours des causes dont l'enchaînement ne sauroit échapper à l'oeil d'un vrai observateur ; à portée d'en examiner le jeu. Mais lorsque les Nations n'existent plus que dans l'histoire, comment démêler l'influence de ces causes, comment saisir ces causes elles mêmes ? Fortuites ou obscures, la plupart ont échappé aux Contemporains, & la nuit

---

<sup>7</sup> On peut voir là dessus différens articles de son Essai sur le gout.

<sup>8</sup> Il fut publié en 1734.

des Temps les dérobe à la postérité. A l'Egard des Peuples dont la politique offroit un système suivi, & qui ont joué un grand rôle dans le Monde ; rarement les Causes qui les ont élevés, maintenus ou précipités manquent à leur histoire : mais elles sont éparses dans une multitude de Volumes, où l'on est réduit à les chercher. Or il faut voir avec quelle sagacité Montesquieu a su saisir celles de la grandeur & de la décadence des Romains.

En fouillant dans les Annales de ces maîtres du monde, rien ne lui échappe ; il observe leurs moeurs, leurs coutumes, leurs loix ; ensuite il pèse leur conduite envers les différentes nations qu'ils avoient soumises, ou qu'ils avoient à soumettre. Puis il examine les Effets nécessaires des vices de la Constitution de Rome, & les suites funestes de cette ambition sans bornes, de ce Dessein de tout envahir. Enfin recueillant avec soin tout ce qui influa sur la fortune de ce Peuple fameux, il rapproche, combine & arrange avec tant [30] d'art ces pièces éparses, qu'elles offrent un ensemble parfait, un système de politique aussi vaste que frappant. Ainsi, à la vüe des ruines dispersées autour des fondemens, un savant Architecte tracerait d'une main hardie le plan de l'Edifice majestueux qu'elles formèrent autrefois.

Au nombre des Causes de la grandeur des Romains, Montesquieu met la Constitution de Rome, qui, ne laissant d'autre profession aux Citoyens que celle des armes, transformoit la nation entière en une nation de guerriers.

Leur état constant de guerre, qui les rendoit toujours prêts à l'attaque, toujours prêts à la défense. L'étude continuelle de l'art militaire & la profonde connoissance qui en étoit le fruit ; connoissance qu'on acquiert rarement dans des Expéditions passagères, où la plupart des Exemples sont perdus.

L'amour de la patrie qu'on leur inspiroit dès l'Enfance, & qui en faisoit des défenseurs intrépides ; l'espoir du butin & du pillage qui redoubloit leur audace.

La dureté des travaux & des Exercices militaires qui les rendoit si propres aux fatigues de la guerre, & si redoutables dans les Combats.

[31] La peine de mort portée contre les fuyards, qui ne laissoit aux Combattans que l'alternative de vaincre ou de périr.

La rareté des désertions, suite de l'amour de la patrie qui animoit les soldats, du désir de conserver leur fortune, & de la haute estime qu'ils avoient d'eux mêmes ; des hommes si fiers ne pouvant songer à s'avilir jusqu'à cesser d'être Romains.

L'empressement d'adopter les Armes qu'ils trouvoient les meilleures, & de se procurer les autres avantages de l'ennemi ; précaution qui les empêchoit d'être surpris

deux fois de suite, enlevoit toute supériorité aux nations qu'ils combattirent tour à tour, & les mettoit eux mêmes en Etat de combattre contre chacune avec les avantages de toutes les autres.

La sévérité de la discipline militaire, qui tenoit toujours réunies les forces de l'armée, & les faisoit concourir au même but.

Les honneurs du Triomphe, dont l'espoir élevoit les généraux au dessus d'eux-mêmes.

La suite des grands hommes d'Etat & de guerre, que forma celle de leurs premiers Rois.

Le changement de la forme du gouvernement, qui [32] ajouta à son énergie, sans l'exposer aux dangers de voir le Prince s'endormir sur le Throne.

L'établissement des Consuls, ou plutôt la puissance passagère de ces Chefs de la République, qui les portoit à signaler par des Exploits leur magistrature, à fin d'en obtenir de nouvelles, ce qui fit qu'il n'y eut pas un moment de perdu pour l'ambition.

L'usage de juger de la gloire des généraux par la quantité de l'or qu'on portoit à leur triomphe : ce qui faisoit qu'ils ne laissoient rien aux vaincus, & que chaque guerre mettoit Rome en état d'en entreprendre une autre.

La Constance du Sénat à poursuivre le même plan politique. La Division qu'il semoit adroitement entre des Etats amis & alliés, & dont il profitoit pour les détruire les uns après les autres.

L'attention qu'il avoit de ne jamais avoir à la fois sur les bras deux Ennemis puissans, & d'accorder une trêve au plus foible ou de dissimuler, jusqu'à ce que le plus fort fut anéanti.

Le soin de ne jamais faire de guerre éloignée, sans s'être procuré auprès de l'ennemi qu'il vouloit attaquer, quelque allié qui put Joindre ses Troupes à l'armée Romaine ; & comme cette armée n'étoit jamais [33] considérable par le nombre, il n'exposoit qu'une petite partie de ses forces ; tandis que les Ennemis mettoient au hazard toutes les leurs.

La cassation des Traités faits par les généraux des Armées, pour se tirer de quelque mauvais pas ; & l'attention de continuer la guerre, en opposant aux Ennemis ces mêmes Troupes qu'ils avoient épargnées ou sauvées.

La fermeté inébranlable des Romains dans les Revers, et leur maxime de ne jamais faire la paix qu'après la victoire ; politique qui leur imposoit la nécessité de vaincre, & les rendoit toujours Maitres des Conditions du Traité.

Leur adresse à profiter de la victoire, pour tenir abbatus les peuples dont ils avoient triomphé.

Leur art d'impôser aux vaincus des Conditions telles qu'elles achevoient toujours la ruine de l'Etat qui les acceptoit ; comme de faire sortir ses garnisons des places fortes & de se faire livrer ses Chevaux, ses Eléphants, ses vaisseaux, ce qui ruinoit ses armées ; et de se faire payer des Taxes excessives, ou un tribut exorbitant pour les frais de la guerre, ce qui ruinoit ses finances.

La loi qu'ils lui impôsoient de ne faire aucune [34] alliance, de n'accorder aucun Secours, de n'entreprendre aucune guerre sans leur consentement, ce qui lui enlevoit sans bruit ses alliés, & lui ôtoit pour toujours la puissance militaire.

La coutume, à la fin de chaque guerre, de s'eriger en Juges des peuples : décidant des peines & des récompenses que chacun avoit méritées, ils donnoient à leurs alliés une portion des Terres des vaincus ; par là ils s'attachoient des Princes dont ils avoient peu à craindre, beaucoup à espérer ; & ils en affoiblissoient d'autres, dont ils n'avoient rien à espérer, & tout à craindre.

Comme ils n'accordoient point de paix qui ne contint une alliance, ils ne soumettoient aucun peuple qui ne leur servit à en abaisser d'autres. Destructeurs pour ne pas paroître conquérans, on auroit dit qu'ils ne prenoient que pour donner. La modération que Rome affectoit dans ses Conquêtes, empêcha ses voisins d'ouvrir les yeux, & de s'oppôser à ses projets : mais elle resta si bien la Maitresse, qu'elle accabla chacun de ses Ennemis du poids de tout l'univers ; jusqu'à ce que le môtent fut venu de ne plus dissimuler. Ainsi jamais nation ne prépara la guerre avec tant de Sagesse, ne la conduisit avec tant d'habileté, n'y montra tant d'audace, ne la fit avec tant de succès, & n'en sut mieux tirer parti.

[35] Voilà les causes de sa grandeur. Voici celles de sa décadence :

La Constitution même de l'Etat, qui étoit admirable pour conduire Rome à la puissance, & n'étoit pas propre à l'y maintenir.

Les dépouilles des nations subjuguées qui produisirent l'opulence, l'opulence qui amena le Luxe, le Luxe qui corrompit les moeurs, fit oublier les anciennes maximes, avilit les Esprits, & les prépara à la Servitude.

L'extrême inégalité des fortunes qui mit le grand nombre dans la dépendance du petit.

Cette foule de Citoyens qui, avec les désirs ou les regrets d'une fortune considérable, furent prêts à tous les attentats.

L'extension de l'Empyre qui exigeoit des armées beaucoup plus nombreuses, armées qu'on fut enfin obligé de composer d'affranchis ou de Citoyens trop pauvres pour s'intéresser au salut de la République.

Les Expéditions lointaines, qui ne permirent plus au Sénat d'avoir l'Oeil sur la conduite des [36] Généraux ; & qui, forçant les legions à une longue absence, leur fit insensiblement perdre la Patrie de vüe, pour ne reconnoître que leurs Chefs & placer en eux toutes leurs esperances.

Une trop grande autorité confiée aux gouverneurs des Provinces, qui, Maitres de dispôser des Armées & des Royaumes, sentirent leurs forces, & ne purent plus obéir.

Le droit de Citoyen indistinctement accordé aux vaincus, qui fit une seule nation de tant de nations différentes, dont les Intérêts étoient si souvent opposés. La grandeur immense de la ville, où tant de peuples s'assembloient pour voter, & où quelques ambitieux appellerent des nations entieres pour troubler les suffrages, & se les faire donner : ce qui changea les assemblées nationales en conjurations, & les dissensions populaires en guerres Civiles.

Les Commissions extraordinaires, que les cytoyens les plus considérables par leur fortune & leurs Talens se firent accorder : ce qui anéantit l'autorite du Peuple & des Magistrats, pour mettre la souveraine puissance dans les mains de quelques particuliers.

Les funestes exemples donnés par Scilla, après [37] qu'il se fut fait élever à la Dictature. Dans son Expédition d'Asie, il ruina la discipline militaire, en habituant son armée aux rapines ; & en lui donnant des besoins qu'elle n'avoit Jamais eu. Entrant dans Rome à main armée, il enseigna aux généraux à violer l'azile de la liberté. Donnant aux Soldats les Terres du Citoyen, il excita leur avidité, & les rendit insatiables. Inventant les proscriptions, il indiqua le moyen de forcer les Romains à s'attacher au parti de quelqu'un des ambitieux qui se dispuoient l'Empire, & a se déclarer pour un Maître.

Pompée, voulant se rendre maitre des Elections, corrompit le peuple à prix d'argent.

Mais la République destinée à périr fut entraînée au précipice par Cesar, & Rome devint la proie d'un de ses citoyens. Après avoir usurpé le pouvoir suprême, Cesar établit l'impunité de tous les Crimes publics, il abolit tout ce qui pouvoit arrêter la corruption des mœurs, il renversa les barrières du vice, & il employa les Trésors de l'Etat à faire taire les Loix, à faire souffrir sa Tyrannie.

Le gouvernement devenu despotique changea bientôt de Maximes. Au lieu de ce Sénat, dont les yeux étoient toujours ouverts sur la gloire de l'Etat, de ce Sénat qui n'avoit point eu de prospérités dont il n'eut profité, [38] ni de malheurs dont il ne se fut servi : on vit quelques favoris à la tête du gouvernement ; & toutes les affaires publiques furent traitées dans le Cabinet du Prince, qui, sacrifiant tout à ses passions, songea beaucoup plus à affermir son autorité qu'à veiller au maintien de l'Etat.

Rome se soutint quelque tems par la force de ses Institutions. Au milieu du Luxe, de la mollesse & de la volupté, elle avoit conservé une valeur héroïque. Les vertus guerrières lui restoient encore, lorsqu'elle eut perdu toutes les autres ; et comme dans les guerres civiles chaque homme est soldat, elle fut même en état de faire de nouvelles Conquêtes ; mais le nerf de sa puissance étoit détruit.

Après la mort de Cesar, Auguste usurpa l'empyre, & travailla à maintenir la tranquillité de son gouvernement, à établir une servitude durable.

Il rendit les corps des Légions éternels, et affecta des fonds pour leur Solde : ainsi les armées ne furent plus composées que de mercénaires.

Sous lui se perdit la coutume des Triomphes. La maxime du Sénat avoit été d'entretenir constamment la guerre. La maxime des Empereurs [39] fut d'entretenir la paix ; ils regardoient les Victoires comme des sujets d'inquiétude ; ceux qui commandoient n'osèrent pas même entreprendre de grandes choses, crainte de reveiller la Jalousie du Tyran.

Dans les derniers tems de la République, l'amour de la Liberté avoit fait place à l'ambition, à la Soif de l'Or, à l'amour des plaisirs. Sous le nouveau gouvernement, il fut étouffé dans tous les coeurs par la crainte des attentats de la Tyrannie : l'Etat offroit bien encore l'apparence d'un pouvoir formidable ; mais ce n'étoit plus qu'un vaste corps sans liens. Rome ne renfermoit plus qu'un maître & des Esclaves.

L'ineptie, la lâcheté & les vices de ces Monstres qui régnerent presque sans interruption depuis Tibere jusqu'à Galba, & depuis Comode Jusqu'à Constantin, firent mépriser la puissance de Rome, & précipitèrent la ruine de l'Empire.

Le peuple ayant perdu la souveraineté, étoit devenu le plus vil de tous les Peuples ; il ne subsistoit qu'aux dépens du Trésor public ; on l'avoit accoutumé aux Jeux, & il vivoit dans l'Oisiveté.

La corruption se mit aussi dans les armées ; & lorsqu'elles eurent senti leur force, tout fut perdu. Une [40] milice insolente dispoit en souveraine de la fortune publique. Les Soldats vendoient l'Empire ; & pour en avoir un nouveau prix, ils assassinoient les Empereurs. Vivant à leur fantaisie, il s'amolirent dans les Théâtres, & ne voulurent plus entendre parler de discipline.

L'Etat, sans puissance au dehors, pouvoit à peine se soutenir au dedans.

Constantin rappela les Légions qui étoient sur les frontières, & les dispersa dans les provinces : ainsi la barrière, qui contenoit tant de nations, fut ôtée.

Enfin l'Empire lui même fut partagé par ses Maîtres. Ouvert de toutes part aux incursions des Barbares, il ne tarda pas à être détruit en Occident ; et après avoir languï quelques Siècles en Orient, sous des Empereurs imbéciles, il finit par s'anéantir.

Telles furent les principales causes de la grandeur & de la Décadence des Romains. Mais c'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir le développement lumineux de toutes celles qui concoururent à ces deux grandes revolutions, & les Scenes variées qu'elles produisirent. Là tous les grands Traïts répandus dans l'histoire viennent se réunir, comme les rayons au foyer d'un Miroir ; & leur lumière en est plus [41] vive.

Croira t'on qu'un assez petit volume ait suffi à l'auteur, pour épuiser un sujet aussi vaste ? Politique profond, il développe avec une Sagacité merveilleuse le jeu compliqué d'une multitude de ressorts, & détermine l'influence particulière de chacun : mais s'il fait beaucoup voir, il laisse encore plus à penser. Peintre inimitable, il dessine avec une vérité frappante une multitude d'objets intéressans ; il les place chacun dans leur vrai point de vüe, il les fait ressortir au moyen d'un brillant coloris, & il offre à l'admiration des Sages le plus sublime Tableau que l'Esprit humain puisse contempler.

Comparez à cet ouvrage unique, les écrits de même genre qui l'ont suivi ; qu'ils sont petits auprès de celui-là ! Ouï, Messieurs, ils auront beau se multiplier, dans tous les Siècles, le Livre des Considérations sur la grandeur des Romains, fera les délices des lecteurs qui pensent, & le désespoir des auteurs qui oseront courir la même carrière.

Les brillans succès de Montesquieu sembloient lui servir d'aiguillon à un plus grand ouvrage : mais il en avoit formé le plan dès sa jeunesse. En examinant les différentes Institutions reçues parmi les hommes, il sentit que presque tous les Législateurs avoient

méconnu la dignité de leur [42] entreprise : hommes bornés, que le hazard avoit mis à la Tête des autres, ils ne voyoient les choses que par parties, n'embrassoient rien d'une vüe générale, donnoient dans les cas particuliers ; & perdoient le tems à des réglemens quelque fois puérils. Encore s'ils avoient suivi l'équité naturelle ; mais trop souvent ils ne consultèrent que leurs préjugés, leurs fantaisies, leurs caprices.

Ce n'est pas qu'on puisse refuser la sagesse et des vües profondes à plusieurs anciens législateurs : mais il faut avouer que, forcés de se plier eux mêmes aux préjugés ou aux passions des hommes, auxquels ils devoient donner des loix, leurs institutions manquent presque toujours d'harmonie ; et quoique chacun n'eut gueres qu'un grand objet en vüe, la plupart mirent tout leur génie à parvenir à leur but et ne surent point<sup>9</sup> conserver leur ouvrage.

[43] Montesquieu le premier porta dans la législation les vües d'un génie profond & sage. Voulant conduire les hommes au bonheur par les Loix, il n'entreprit point de leur tracer le plan du meilleur gouvernement possible, mais de les rendre aussi heureux que le permettent les divers gouvernemens sous lesquels ils vivent. Ne pouvant refondre ces gouvernemens, il s'attache à les perfectionner, en retranchant les abus & corrigeant les deffauts, en mettant de l'harmonie dans toutes les parties de la Constitution, en éclairant ceux qui commandent, & en donnant à ceux qui obéissent de nouvelles raisons d'aimer les Loix, leur pays, leur Prince.

Avant lui, plusieurs auteurs avoient entrepris de rédiger un code de loix à l'usage des Nations ; mais simples métaphisiciens, simples moralistes, ou simples Jurisconsultes, les uns et les autres considererent l'homme abstraîtement, ou tout au plus sous quelques points de vüe particuliers : Montesquieu le premier considera l'homme sous chacun de ses différens rapports. Après avoir embrassé d'un coup d'oeil son vaste plan, il en medita chaque branche, il examina toutes les causes pour voir tous les résultats, & rechercha toutes les parties pour mieux juger de leur ensemble.

Laissant de côté la perfection absolüe des Loix, pour s'occuper de la perfection que la foiblesse [44] humaine comporte, il examine moins celles qu'on a faites que celles qu'on a

---

<sup>9</sup> Exceptons-en Minos et Licurgue. «C'est en choquant tous les usages reçus, en confondant toutes les vertus, qu'ils montrerent à l'univers leur Sagesse. Licurgue, mêlant l'esprit de larcin avec l'esprit de justice, le plus dur esclavage avec l'extrême liberté, les sentiments les plus atroces avec l'extrême modération, donna de la stabilité à sa ville. Il sembla lui ôter toutes les ressources des arts, le commerce, l'argent, les murailles ; on y a de l'ambition sans espérance d'être mieux, on y a les sentimens naturels, & on y est ni enfant, ni mari, ni pere ; la pudeur même est ôtée à la chasteté. C'est par ces chemins que Sparte est menée à la grandeur & à la gloire ; mais avec une telle infailibilité de ses institutions qu'on obtenoit rien contre elle en gagnant des batailles, si on ne parvenoit à lui ôter sa police».

du faire. Plus jaloux de les simplifier que de les multiplier, il s'applique à en assurer l'observation, & à la rendre facile.

L'exécution de ce grand Dessein exigeoit que l'Auteur développa les Loix éternelles de la Justice, les fondemens de la Morale, l'origine des Sociétés, les principes du Droit naturel, les maximes de la Politique, les ressorts du gouvernement, les règles de la Jurisprudence, l'influence du Climat, du Commerce, des Arts, les moeurs des différentes Nations, les avantages & les deffauts de toutes les Institutions particulières. Vingt années lui suffirent à peine pour rédiger les matériaux de cet Edifice immense ; fruit de ses lectures, de ses observations, de ses méditations. Avant d'avoir remonté aux idées premières, effrayé de la grandeur de son Entreprise, il l'abandonna & la reprit plusieurs fois. Mais lorsqu'il eut saisi les vrais principes, il mit la main à l'Oeuvre, redoubla d'efforts, couronna son travail, et L'Esprit des Loix vit le jour.

Je voudrois donner ici une idée complete de cet ouvrage précieux, propre à faire chérir le nom de l'auteur autant qu'a l'immortaliser ; mais à peine un volume entier pourroit-il suffire, & Je me borne à un simple aperçu.

[45] Montesquieu débute par considérer les Loix abstraitement, c'est à dire dans leurs rapports avec les différens êtres. Il ne jette qu'un Coup d'Oeil sur les Loix de la nature ; et il les réduit à celles qui portent les hommes à travailler à leur conservation, à propager leur espece, & à vivre en société. Puis il traite des Loix positives, en remontant à leur source.

Dès que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur foiblesse, & bientôt cesse l'égalité que la nature avoit mise entr'eux. Chaque société, venant à sentir sa force, veut en abuser, ce qui produit un Etat de guerre de nation à nation. Les membres de chaque Société, venant à sentir leur force, cherchent à tourner en leur faveur les avantages de l'association ; ce qui produit entr'eux un Etat de guerre. Pour remédier aux maux effroyables que produit l'abus de la force, ils firent des Loix, & la multitude se réunit contre les Oppresseurs. Voilà l'origine du gouvernement, sans lequel aucune société ne peut se maintenir. Les habitans de la terre forment nécessairement des différens Peuples. Ces Peuples, étant plus ou moins nombreux, ne sauroient avoir la même forme de gouvernement ; mais quelque indifférentes que soient leurs Institutions, ils ont des Loix dans le rapport qui se trouve entr'eux ; & ces loix font le droit des gens. Les [46] membres de chaque peuple ont aussi des Loix, dans le rapport de ceux qui gouvernent à ceux qui sont gouvernés, & ces Loix font le droit politique. Enfin les individus de la même Société ont des Loix dans le rapport qui se trouve entr'eux, et ces loix font le droit civil.

Dans la paix, les nations doivent se faire le plus de bien possible, & dans la guerre le moins de mal possible, sans pourtant nuire à leurs véritables intérêts. De ces deux principes dérivent toutes les loix du droit des gens.

Quant à celles du droit politique & du droit civil de chaque peuple, elles diffèrent avec la forme du gouvernement. Ce sont les forces particulières, qui font la force générale ; or les forces particulières ne peuvent se réunir, sans que les volontés se réunissent : ainsi tout pouvoir légitime tire sa source du consentement unanime des peuples. Mais la force générale de la Nation peut être placée dans les mains d'un seul ou dans les mains de plusieurs : de cette différence vient celle des gouvernements.

Les Loix doivent être propres au peuple pour lequel elles sont faites : elles doivent donc se rapporter à la nature & au principe du gouvernement établi ou à établir ; soit qu'elles le forment, comme font les Loix politiques, soit qu'elles le maintiennent, comme font les Loix civiles. Elles doivent aussi être relatives à la situation et [47] à la grandeur de l'Etat, au Climat du Pays, à la qualité du sol, au genre de vie des habitants, à leur nombre, à leur caractère, à leur Religion, à leurs mœurs, à leur commerce. Enfin elles ont des rapports entr'elles, elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles statuent. Ce sont tous ces rapports qui forment ce qu'on appelle : L'Esprit des Loix.

On distingue trois formes de Gouvernement : le Républicain, où le peuple a la souveraine puissance ; le Monarchique, où un seul gouverne par des Loix immuables ; & le Despotique, où un seul commande d'après ses passions & ses caprices. Le Républicain se divise en Aristocratie & en Démocratie, selon que tout le peuple ou une partie seulement y est souverain. Ce n'est pas qu'aucun des gouvernements de la Terre soit exactement calqué sur quelque-une de ces formes ; car ils tiennent tous plus ou moins de l'une ou de l'autre. Ici, la monarchie est combinée avec l'Aristocratie. Là, elle incline au despotisme. Mais ces formes sont les vrais modèles des gouvernements, qui diffèrent essentiellement. Comme il est inconcevable qu'une Nation entière ait pu consentir à ce qu'un de ses membres fut tout, & qu'elle ne fut rien, on doit regarder le despotisme moins comme un gouvernement, que comme l'abus de tous les gouvernements ; on seroit même tenté de le regarder comme une chimère, si une triste expérience n'avoit que trop appris quel empire l'imposture, l'astuce & l'adresse peuvent donner à des hommes adroits sur un peuple ignorant & désuni.

Les Loix devant être relatives à la nature [48] du gouvernement, l'Auteur s'applique à déterminer celles qui constituent chacune de ces différentes formes, considérées d'une manière abstraite.

Dans la démocratie, le peuple est à certains égards souverain, & sujet à d'autres égards. Il ne peut être souverain que par ses volontés ; c'est donc à lui seul à faire les Loix, à choisir ses ministres, à élire ses Officiers. Ainsi les Loix qui fixent le nombre des

citoyens ayant droit de former les assemblées, qui déterminent la manière de donner les Suffrages, qui règlent l'élection des Magistrats, sont fondamentales.

Dans l'Aristocratie, les Loix fondamentales ont les mêmes objets ; mais il y a cette différence qu'elles ne concernent qu'une partie du peuple, au lieu de le concerner en corps.

Il est de l'essence de la Monarchie qu'il y ait entre le peuple & le Prince des rangs intermédiaires, des pouvoirs secondaires et un Corps permanent chargé du dépôt des Loix : or toutes les Loix relatives à ces objets sont fondamentales.

La nature du Despotisme exige que dans chaque département des affaires, le Prince exerce son autorité par lui même ou par un Ministre ; l'Etablissement du vizirat y est donc une loi fondamentale.

Après avoir réglé la nature du gouvernement, il importe que le Législateur s'occupe du principe qui doit l'animer & le maintenir.

Dans la Democratie, ce principe est la vertu [49] politique, c'est-à dire l'amour de cette espece d'égalité qui fait que chacun est également soumis aux Loix ; car celui qui les fait exécuter en porte le poids lui même. Dans l'Aristocratie, ce principe est encore la vertu politique, l'amour de l'égalité : mais il est restreint à ceux qui commandent, et dès qu'il les anime, il les porte à étouffer leur Ambition particulière, en reprimant celle de chacun par celle de tous.

Dans la Monarchie, où le Prince a la force en main pour faire observer les Loix, l'Etat se maintient indépendamment de l'Amour de la Patrie, des Sacrifices de l'Intérêt personnel, & des vertus du Citoyen ; mais pour que le Prince lui même ne devienne pas despote, il faut que ses Officiers, ses Ministres, ne soient pas de serviles instrumens de ses Volontés. Or le principe du gouvernement Monarchique est l'honneur, ce vif amour de l'estime destiné à représenter la vertu : barrière suffisante, sans doute, tant que l'estime n'est accordée qu'au mérite ; mais trop fragile barrière, lorsque la faveur & les dignités tiennent lieu de gloire, dispensent de toutes vertus, & couvrent l'infamie même.

Enfin le principe du gouvernement despotique, c'est la crainte.

Tels sont les principes des Trois Gouvernemens.

Tant que les principes sont en vigueur, le gouvernement [50] est stable ; il dégénère, lorsqu'ils se relâchent ou se corrompent. On sent par là combien il est essentiel que les Loix tendent partout à mettre en vigueur le principe du gouvernement. Celles de l'Education publique, les premières que l'homme reçoit dans le monde, doivent donc être

relatives à la Constitution ; ainsi dans les Etats Republicains, elles doivent inspirer la vertu, l'honneur dans les Etats Monarchiques, la crainte dans les Etats despotiques.

Il n'est pas moins essentiel que le Législateur ne choque jamais le principe du gouvernement. Les loix, dans la démocratie, doivent donc établir l'égalité et la frugalité, inspirer l'amour de la patrie, borner la fortune des citoyens, leur ôter tout espoir de s'enrichir, et ouvrir la porte aux dépenses publiques. Elles doivent même établir des magistrats pour avoir toujours les yeux ouverts sur le peuple, et veiller à la conservation des mœurs.

Dans l'Aristocratie, les Loix doivent tendre à inspirer aux membres du souverain, un esprit de modération, à établir entr'eux l'Egalité, & à leur donner ces vertus politiques, propres aux Citoyens des démocraties. Ainsi attentives en tous tems à mortifier l'Orgueil de la Domination ; elles doivent détruire l'excessive inégalité entre ceux qui commandent & ceux qui obéissent, assujettir les premiers comme les derniers à supporter les charges de l'Etat, ne pas leur permettre de lever les impôts par leurs mains, leur interdire [51] le Commerce, en un mot leur ôter tout moyen de perpetuer la grandeur dans la même famille, terminer leurs différens avec célérité, & ne laisser dans l'Etat aucun azile contre la Justice.

Dans les Monarchies, les Loix se rapportant à l'honneur, doivent rendre la noblesse héréditaire, soutenir les nobles, accorder des privilèges à leurs Terres, établir la substitution de leurs biens ; & afin que le peuple puisse fournir au Luxe du Prince & de sa Cour, favoriser le Commerce & regler les Impôts de manière à ne pas écraser le cultivateur, ni décourager l'industrie.

Le despotisme n'est propre qu'à degrader, & à sacrifier le genre humain. A l'égard des autres gouvernemens, ils ont chacun des avantages particuliers. Le Républicain est plus propre aux petits Etats, Le Monarchique aux grands Etats. Le Républicain est plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus. Le Républicain apporte plus de maturité dans l'examen des Affaires ; le Monarchique met plus de promptitude dans leur Expédition.

La différence des principes des Trois gouvernemens, en produit une dans le nombre et l'objet des Loix, dans la forme des Jugemens, dans la nature des peines. Il faut que dans les Monarchies la Legislation soit relative non [52] seulement à la vie & aux biens des Sujets, mais à l'honneur & aux privilèges des différens ordres de l'Etat : ce qui multiplie nécessairement les Loix, & avec elles les Tribunaux.

Dans les Républiques, où les mœurs règlent la conduite des Citoyens, il faut moins de loix ; mais il faut peut-être encore plus de formalités, pour ne rien laisser d'arbitraire aux Jugemens. Le Despotisme, où le prince se borne à concilier le gouvernement politique & civil avec le gouvernement domestique, les Officiers de l'Etat avec les Officiers du Serail,

exige très peu de loix ; tout y est arbitraire, les règles seroient inutiles, le Juge étant lui-même sa propre règle.

C'est surtout à l'Egard des affaires criminelles que les Loix doivent se rapporter aux principes des gouvernemens. Dans les Etats Despotiques, les peines peuvent être rigoureuses, elles doivent l'Être beaucoup moins dans la Monarchie, & beaucoup moins encore dans l'Aristocratie, surtout dans la Democratie où l'idée seule du Châtiment est si propre à frapper les esprits.

Mais dans les Républiques la loi doit être inflexible ; car l'impunité y produiroit bientôt le relâchement des mœurs. Dans la Monarchie, où l'honneur exige souvent ce que la Loi défend, la Clemence du Prince peut quelque fois adoucir la [53] peine.

Ici l'Auteur examine les Loix Somptuaires dans leur rapport aux principes des Gouvernemens. Ces Loix seroient superflues dans la Démocratie, où les Citoyens ne doivent avoir que le nécessaire ; elles sont indispensables dans l'Aristocratie, où le Luxe corrompt les mœurs ; & elles seroient nuisibles dans les Monarchies, où l'inégalité des fortunes, et le Luxe qui en est la suite, doivent être naturalisés. Par les mêmes raisons, les Loix contre le relâchement des mœurs & l'incontinence des femmes doivent être sévères dans les Républiques ; elles peuvent être plus douces dans la Monarchie, où la vertu est moins nécessaire.

Après avoir montré comment les principes des gouvernemens se conservent, il falloit montrer comment ils se corrompent. Celui de la Démocratie se corrompt, lorsque les Citoyens ne peuvent souffrir aucune inégalité entr'eux, ce qui produit l'amour de l'Indépendance et mène à l'Anarchie ; ou bien lorsqu'une trop grande inégalité s'établit parmi eux ; ce qui amène le Luxe, la Corruption des mœurs, la vénalité & l'oppression. Celui de l'Aristocratie se corrompt, lorsque le pouvoir des nobles devient arbitraire. Celui de la Monarchie, lorsque le Prince enleve peu à peu les prérogatives des villes, des corps intermédiaires & des différens ordres de l'Etat.

[54]En approfondissant les rapports de l'étendue de l'Etat avec le principe du gouvernement, l'Auteur démontre qu'une République ne peut subsister qu'autant qu'elle est bornée à un petit Territoire, parce que les Chefs doivent être toujours sous les yeux du peuple. Une Monarchie ne peut subsister qu'autant qu'elle forme un Etat d'une grandeur moyenne ; parce que les grands doivent être toujours sous les yeux du Prince. Mais le Despotisme peut convenir aux vastes Etats ; parce que la promptitude des résolutions supplée à la distance des lieux où elles sont envoyées, & que la crainte retient les Ministres du Prince.

Pour conserver le principe du gouvernement, il faut donc maintenir l'Etat dans les limites qui lui conviennent.

L'Auteur ayant considéré d'une manière absolue les trois gouvernements, les considère d'une manière relative, c'est à dire dans les rapports des loix avec la force deffensive & offensive. L'Esprit de la Monarchie est la guerre & l'aggrandissement ; l'Esprit des Républiques est la paix & la modération. La deffense est toujours indispensable au Salut de l'Etat, l'attaque souvent nécessaire. Les Républiques où l'Etat a peu d'étendue ne peuvent se deffendre qu'en se confédérant ; association qui réunit les avantages intérieurs du gouvernement Republicain à la force extérieure du gouvernement monarchique. Les Monarchies, où l'Etat a une moyenne étendue, [55] se deffendent par des places fortes sur leurs frontières, & des Armes pour deffendre ces places fortes. Les Etats despotiques, qui peuvent avoir beaucoup d'étendue, se deffendent en détruisant leurs frontières pour se rendre inaccessibles, ou en remettant les provinces éloignées à un Prince feudataire, qui reçoit pour eux les coups de la fortune.

Quant à la force offensive, elle doit être réglée par le droit des gens, qui est la loi politique des nations.

Les Etats comme les individus ont droit de faire la guerre, mais seulement pour leur propre défense.

L'objet de la guerre est la victoire, celui de la Victoire est la Conquête, celui de la Conquête est la Conservation. La grande loi du vainqueur est donc de pourvoir à sa sureté, en faisant aux vaincus le moins de mal possible, & en réparant ce mal des qu'il le peut. Il doit leur laisser leurs moeurs, leurs usages ; s'il leur ôte leurs lois civiles, ce doit être pour leur en donner de meilleures. Enfin il doit les faire jouir des mêmes avantages que ses anciens Sujets.

Le but de tout gouvernement légitime est la Liberté. Elle consiste dans le droit de faire tout ce que les loix permettent ; & elle doit être considérée relativement à la Constitution & relativement aux individus. Dans chaque Etat se trouvent trois différents pouvoirs : la puissance législative, la puissance executrice relative au droit des gens, & la puissance de juger. [56] C'est de la juste répartition de ces pouvoirs que dépend la liberté de la Constitution. Elle n'est pas libre, lorsque le même individu ou le même corps réunit la puissance executrice à la législative ; il pourroit faire des Loix Tyranniques pour les exécuter tyranniquement. Elle n'est pas libre, tant que le pouvoir de juger n'est pas séparé des deux autres ; avec la puissance législative, le Juge pourroit disposer arbitrairement de la Vie & de la liberté des Sujets ; avec la puissance executrice, il auroit de même les moyens de les opprimer. Enfin Tout est perdu lorsque ces trois pouvoirs sont réunis dans les mêmes mains. Mais il ne suffit pas qu'ils soient séparés, pour que les Sujets jouissent

de la Liberté politique ; car elle consiste dans l'opinion qu'ils ont de leur Sureté. Pour qu'ils ayent cette opinion, il faut qu'un homme n'ait rien à craindre d'un autre homme : D'où il suit que leur Liberté dépend de la bonté des Loix pénales. Il importe donc d'établir les Regles les plus sûres dans les Jugemens Criminels, afin qu'ils n'ayent rien d'arbitraire, & que la peine dérive toujours de la nature du délit. Maximes générales : les Crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des avantages qu'elle procure ; les Crimes contre les Moeurs, par la honte ; les Crimes contre la Tranquillité publique, par l'Exil ou la prison ; les crimes contre la Sureté par des Supplices : Au reste, les pensées doivent toujours être libres, & Jamais les paroles ne doivent former la matiere d'un délit, qu'autant qu'elles accompagneroient une action Criminelle. Les accusations non juridiques, les lettres [57] anonimes & l'espionage doivent être proscrits, comme de honteuses voyes de Corruption, de cruels moyens de Tyrannie.

La levée des Tributs & la grandeur des revenus publics ont un Rapport étroit avec la Liberté.

Pour que le gouvernement se maintienne, ces tributs doivent être réglés de maniere à ne pas prendre sur les besoins réels du peuple, pour des besoins imaginaires de l'Etat. Ces besoins imaginaires sont ce que demandent les passions ou les foiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire, & une certaine impuissance d'Esprit contre les fantaisies. Les Impôts, toujours proportionnels à la Liberté, doivent être très légers dans les Etats despotiques ; ils peuvent l'être beaucoup moins dans les Monarchies, & beaucoup moins encore dans les Républiques, surtout dans la Démocratie, où chaque Citoyen les regarde comme le prix de sa liberté !

Les Impôts portent sur les Personnes, sur les Terres, sur les marchandises. L'impôt par tête est plus naturel à la Servitude. L'impôt sur les marchandises est plus naturel à la liberté ; il est même le moins onéreux de tous, car on le paye presque sans s'en appercevoir, lorsqu'il est proportionnel au prix de la Chose : mais il importe qu'il soit toujours levé sur le Marchand. Le nécessaire [58] physique ne doit jamais être taxé, l'utile peut l'être, mais moins que l'agréable & le superflu.

Quant à la manière de lever les Impôts, la régie est préférable à la ferme ; parce qu'elle est l'image de l'administration d'un bon père de famille qui leve avec économie ses revenus ; parce qu'elle fait entrer dans le fisc public le produit total ; parce qu'elle épargne à l'Etat les profits immenses des Traitants, & au peuple une infinité de loix cruelles qu'ils arrachent au prince.

Comme les loix doivent être relatives au caractère des peuples, elles ont des Rapports nécessaires avec les Climats, qui ont tant d'influence sur ce caractère. Cette partie de l'Esprit des Loix est la plus originale de toutes. Si la découverte des principes qui s'y

trouvent établis exigeoit beaucoup de sagacité, leur application n'est pas moins solide que brillante. L'Auteur fait voir comment le Législateur doit s'attacher à combattre les vices du Climat, tels que la mollesse, l'aversion du travail & le penchant à l'Ivrognerie, quand il a des Effets dangereux. Le Climat modifie aussi le degré de servitude ou de liberté des différens peuples de la Terre. La diverse température de l'air ayant une si prodigieuse influence sur la force du Corps & la hardiesse de l'Esprit, il est simple que la lacheté des peuples du Mydy les ait presque tous rendu esclaves ; tandis que le courage des peuples du Nord [59] les a presque tous maintenus libres.

La Servitude Civile & Domestique ne dépend pas moins du Climat que la Servitude politique. Dans ces pays où la Chaleur enerve si fort le Corps & affoiblit tellement le courage, que les hommes n'i sont portés au Travail que par la crainte des Chatimens, on en voit un grand nombre, animés par l'Espoir de vivre dans l'Oisiveté, chercher à devenir esclaves de ceux qui tyrannisent l'Etat. Dans ces Climats aussi, les femmes sont nubiles à Dix ans, & vieilles à vingt ans ; la raison ne se trouvant jamais chez elles avec la beauté, elles sont toujours dans la dépendance ; or la trop courte durée de leurs charmes nécessite la polygamie, & la polygamie à son tour nécessite leur Cloture, car leur liberté seroit fatale au mari. Mais de quelque espèce que soit l'esclavage, l'Auteur fait voir que c'est un attentat contre la Liberté, la raison & le droit Naturel. Généreux défenseur de l'humanité outragée, s'il n'a pu rompre les fers des malheureux, partout il cherche à adoucir la dureté de leur sort ; & on ne lira point sans attendrissement ces Endroits sublimes où il plaide leur cause contre les Sophistes soudoiés pour justifier cet attentat.

Dans les pays où l'esclavage civil ou Domestique se trouve malheureusement établi, il faut que les Loix travaillent à en ôter les Abus & [60] les Dangers. Après avoir assuré la vie des Esclaves, elles doivent commettre des Magistrats pour veiller à ce qu'ils ayent toujours la nourriture, le vetement, & des soins dans leurs Maladies & leur vieillesse. Pour guérir le mal dans sa Racine, elles doivent même limiter le Terme de l'Esclavage, faciliter aux Infortunés qu'il fait gémir les moyens de se racheter, & fixer le prix de leur rançon. Au reste, l'esclavage civil ne sauroit être toléré, tout au plus que dans les Etats d'un Despote, pays où il ajoute très peu à la dureté de l'Esclavage politique.

Après avoir examiné les Loix dans le rapport qu'elles ont avec le Climat, il étoit indispensable de les examiner dans le rapport qu'elles ont avec la qualité du Terrain. Il suit des principes de l'Auteur que les Pays fertiles étant surtout composés de plaines, & les Pays stériles de Montagnes, le gouvernement Monarchique convient mieux aux premiers, le gouvernement Républicain aux derniers. D'ailleurs les Pays fertiles ont besoin, pour être cultivés, de toute l'industrie humaine ; & la liberté étant le seul dédommagement de la dureté du Travail, le gouvernement démocratique leur convient mieux encore que le gouvernement Aristocratique.

La législation a un grand rapport avec la manière dont les peuples se procurent leur [61] subsistance. Il faut moins de loix à un peuple chasseur qu'à un peuple pasteur ; il en faut moins aussi à un peuple pasteur qu'à un peuple agriculteur, & à celui-ci qu'à une Nation commerçante. Mais les Peuples barbares ne cultivant pas les terres, sont plutôt gouvernés par le droit des gens que par le droit civil.

Il n'est point de fonctions aussi délicates que celles d'un législateur. De quelle sagesse n'a-t'il pas besoin pour remplir son objet ? & avec quelle circonspection ne doit-il pas se conduire, lors même qu'il veut donner aux hommes les meilleures Loix ?

Comme les Esprits doivent être préparés à toute espèce de Changement, il importe qu'il ne choque jamais le Caractère national. Delà notre profond auteur déduit quelques regles générales ; c'est par les Loix qu'il faut corriger ce qui est établi par les Loix, & par les Exemples ce qui est établi par les moeurs. Il n'est pas moins essentiel que le législateur porte toujours dans son travail un esprit de modération ; parce que le bien politique & le bien moral se trouvent toujours entre deux Limites.

Il doit s'aider des travaux d'autrui ; mais en examinant les différentes institutions, il est essentiel qu'il pèse chaque loi avec les circonstances où elle a été [62] faite : car celles qui paroissent semblables n'ont pas toujours le même effet, & celles qui paroissent opposées vont quelque-fois au même but.

Il ne sauroit mettre assez de simplicité dans la rédaction des Loix civiles. Sans doute il faut des formalités pour diriger les Juges, mais il n'en faut pas trop ; & la crainte de blesser la Justice, en procedant sans examen, ne doit pas faire prendre le parti de ruiner les parties à force d'examiner.

Enfin il est indispensable que le style des Loix soit simple, clair, direct, précis ; & qu'elles ne renferment aucune Clause qui fournisse un prétexte de les Eluder.

En examinant les Loix dans leur rapport avec le Commerce, l'Auteur fait voir que les effets constans sont de porter les nations à la paix, d'adoucir les moeurs, de donner aux marchands un Certain Esprit de Justice exacte, en les accoutumant à discuter rigoureusement leurs Intérêts ; et de dégrader les Ames en mettant un prix à toutes les actions, en faisant regarder l'Or comme celui des vertus.

A l'égard de ses Rapports avec la Constitution, le commerce fondé sur les besoins réels [63] convient à tous les peuples : fondé sur les besoins du Luxe, il ne convient qu'aux peuples qui vivent sous l'autorité d'un seul, car il importe qu'il ne choque point le principe du gouvernement. Il ne faut exclure de son Commerce aucune Nation, sans des motifs de grand poids ; encore moins s'assujettir à ne commercer qu'avec une seule Nation : deux

maximes que doivent maintenir les Loix de l'Etat. Elles ne sont pas les seules : le Commerce doit être libre ; sa liberté toutefois ne consiste pas à permettre aux négociants de faire ce qu'ils veulent ; ils doivent être gênés, mais en faveur du Commerce seulement. L'exactitude avec laquelle leurs engagements doivent être remplis exige la Contrainte par Corps ; et comme leurs affaires se renouvellent chaque jour, il faut terminer leurs contestations avec célérité. Au reste, dans tout Pays, l'Etat doit être neutre entre sa Doüanne & son commerce. La Doüanne doit même être en régie, pour éviter les vexations de la finance. Il seroit contre le principe de la Monarchie que la Noblesse fit le commerce ; & contre la liberté des Sujets que le Prince s'en mêlât, car qui pourroit l'obliger de remplir ses Engagemens ? A l'égard des Démocraties, le Commerce doit se faire pour le compte de l'Etat, mais par un Magistrat commis à cet effet.

La Monnoie étant le signe de la valeur des [64] Marchandises, & le principal instrument du Commerce, l'Auteur traite des opérations dont elle est l'Objet ; telles que le change, le payement des dettes publiques, le prêt à intérêt ; & il indique les Loix qui doivent les diriger.

Puis il approfondit le rapport qui se trouve entre la Constitution & le nombre des habitans d'un pays.

Partout le but du mariage est la population, & partout la nature porte les hommes au mariage, lorsqu'ils ne sont pas arrêtés par la difficulté de pourvoir à leur subsistance. Dans un bon gouvernement, la liberté, la Sureté, la modération des impôts, la proscription du Luxe & la continence publique, suffisent pour favoriser la population. Lorsque ces moyens manquent, il faut encourager les mariages, en procurant aux malheureux les moyens de vivre & en accordant des privilèges aux personnes Mariées.

Dans tout Etat la Religion est liée au gouvernement : aussi l'Auteur examine-t'il les Religions établies dans leurs Rapports avec les Loix. Non qu'il prétende faire ceder les Intérêts de la vraie Religion à ceux de la Société, il n'a dessein que de les unir. Le Christianisme qui ordonne aux [65] hommes de s'aimer, veut sans doute que chaque peuple ait les meilleures Loix politiques & les meilleures Loix civiles ; parce qu'elles sont à près lui le plus grand bien que les hommes puissent donner & recevoir. Des principes développés dans L'Esprit des loix, il suit que la Religion chrétienne convient mieux aux gouvernemens modérés, & la Mahometane aux gouvernemens despotiques ; la première ne prêche que douceur ; la dernière ne parle que de glaives.

Dans un pays où on a le malheur d'avoir une Religion que Dieu n'a pas donnée, il est pourtant nécessaire qu'elle s'accorde avec la Legislation. Comme toutes deux doivent concourir à rendre les hommes bons Citoyens, lorsque l'une s'ecarte de ce but, l'autre doit

y tendre d'avantage. Moins la Religion est reprimante, plus les Loix civiles doivent reprimer.

Les hommes étant nés pour agir, il importe que la Religion ne leur donne pas une vie trop contemplative, qui les rendroit indifférens à toutes Choses.

C'est le Culte extérieur surtout, qui attache le peuple à la Religion, et il est bon qu'il ait de la Magnificence.

Comme la Législation doit être la moins compliquée [66] qu'il est possible, il ne faut pas Souffrir l'établissement d'une nouvelle Religion, lorsqu'on peut l'empêcher ; mais lorsqu'elle est une fois établie, il faut la tolérer.

Après avoir traité séparément de toutes les branches de la Legislation, Montesquieu les compare entr'elles, pour les examiner relativement aux choses sur lesquelles elles statuent.

Les hommes sont gouvernés par différentes espèces de loix ; par le droit naturel, commun à chaque individu ; par le droit domestique qui est celui du Chef de famille ; par le droit divin, qui est celui de la Religion ; par le droit Ecclésiastique qui est celui de la police de la Religion ; par le droit civil, qui est celui des membres d'une même société ; par le droit politique, qui est celui de la Constitution de cette société ; par le droit des gens, qui est celui de tous les peuples. Ces droits ont chacun des Objets distincts qu'il ne faut point confondre. La sublimité de la raison humaine consiste à ne jamais régler par l'un ce qui doit être réglé par l'autre, à fin de ne point choquer les principes tirés de la nature des Choses ; & c'est dans les applications de ce grand principe, que l'Auteur montre bien la Sublimité de la Science.

Non content d'avoir écrit pour tous les peuples, il consacre à sa Nation un Travail particulier sur [67] l'origine & les révolutions des Loix Romaines relatives aux successions ; de même que sur l'origine & les révolutions des loix civiles chez les François ; objets importants, qui servent de base à notre Jurisprudence, et dont l'Etude est indispensable à ceux qui se destinent à la Magistrature ou au Barreau. Enfin il traite des Loix féodales, ces loix sanguinaires qui, des forêts de la Germanie portées dans toute l'Europe, firent si longtems gémir le genre humain sous l'oppression d'une multitude de petits Tyrans. Comme leur origine étoit très obscure, il en découvre les fondemens, il en développe l'esprit, & il en donne la Théorie, dans les rapports qu'elles ont avec les révolutions de la Monarchie<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Je n'ignore pas qu'en retranchant d'un éloge ces longues analyses, il ne gagne en énergie et en rapidité ; mais sans ces Analyses comment faire connoître les Ouvrages d'un Auteur ? Elles seules

On voit par cette légère esquisse qu'il n'est point de sujet aussi vaste que celui de L'Esprit des Loix. Il embrasse à la fois le droit naturel, le droit public, le droit civil, le droit criminel, la Législation, la politique, la Jurisprudence, la morale, la finance, le Commerce, l'Agriculture, &c. A la manière dont l'Auteur approfondit chacune de ces branches, on croiroit qu'il y a particulièrement consacré ses veilles, si dans toutes il ne montrait d'égales connoissances. Chacune de ces branches est séparée dans la nature, elles communiquent [68] entr'elles dans son ouvrage ; il les unit par les principes qui leur sont communs, & surtout par le but auquel il les fait tendre. Mais il traite avec tant de précision, tant de rapidité, les différentes parties de son vaste plan, qu'une lecture réfléchie peut seule en faire saisir les rapports & l'ensemble.

Ce n'est de même que par une lecture réfléchie qu'on peut sentir tout le mérite de L'Esprit des Loix. Le fond en est presque entierement neuf ; c'est dire qu'il porte l'empreinte du génie créateur.

L'Examine-t'on sous d'autres Rapports ? Moins frappé de la nouveauté des idées que de leur grandeur, on ne cesse d'admirer la majesté du sujet, que pour admirer son importance.

Si l'Auteur trace le plan des différentes institutions humaines ; s'il dévoile le jeu compliqué des Ressorts secrets qui font mouvoir les gouvernemens, qui les maintiennent ou les détruisent, c'est pour enseigner aux Princes le grand art d'affermir leur autorité, en craignant d'en abuser, en la rendant légitime. S'il cherche à perfectionner les gouvernemens, c'est pour assurer aux hommes le bonheur, qu'on ne trouve que sous l'Empyre des Lois. Mais quoi ! Perfectionner le gouvernement despotique, n'est-ce pas affermir la Tyrannie ? Ah ! Messieurs, peut-on croire que Montesquieu ait jamais eu dessein de perpétuer ce gouvernement odieux, lui qui n'en parloit point [69] sans frémir<sup>11</sup>. Rendons Justice à sa belle ame : Le Tableau qu'il en fait en est la plus cruelle satire. Sans doute c'étoit travailler à l'anéantir, que faire voir ce qu'il faut faire pour le conserver. Et pour engager les Princes à tempérer eux-mêmes leur autorité, ou plutôt à renoncer au pouvoir absolu, que lui restoit-il à faire, «que de dévoiler l'impureté de sa source & la fragilité de ses fondemens, que d'environner le despote d'écueils & de précipices, de lui montrer des bras toujours levés pour le renverser, de l'épouvanter sur le Throne ; & d'empoisonner tous les instants de sa vie».

---

peuvent en développer le fond et la marche ; Elles seules le caractérisent et en déterminent le mérite.

On doit même les regarder comme la vraie pierre de touche : Combien d'ouvrages préconisés s'évanouissent à cette épreuve !

<sup>11</sup> Esprit des Loix, chap. IX du Liv. III.

Aux vues d'un génie Bienfaisant, L'Esprit des Loix réunit le faite d'un génie sublime. Quelle solidité dans les principes ! Quelle justesse dans les Conséquences ! Quelle évidence dans les résultats !

Voyez avec quel Art profond il a su combiner toutes les branches du système législatif ; avec quel discernement il en fixe l'action & la réaction ; avec quelle Sagacité, il en calcule l'Influence réciproque ; & avec quelle prudence il les étend, les restreint, les modifie pour en faire resulter un tout harmonique.

Non, Jamais les Ressorts du monde politique ne [70] furent maniés avec autant d'habileté ; & Jamais ceux du monde moral ne furent dirigés avec tant de Sagesse. Maîtrisant à son gré les principes qui déterminent les hommes au bien ou au mal, il mesure leur degré de force, il les oppose les uns aux autres. L'intérêt personnel, la soif de l'or, l'amour de l'indépendance, l'audace, la licence, sont réprimés par l'amour de la patrie, l'honneur, la vertu : il enchaîne les passions par les passions mêmes. De leur combat naît l'équilibre, de cet équilibre résulte l'ordre, et de l'ordre faisant sortir la liberté, la paix & le bonheur, il trace à ceux qui commandent la route qu'ils doivent tenir pour rendre leurs peuples heureux.

Ainsi, après avoir été observateur, Philosophe & peintre dans ses autres ouvrages, il devint législateur des Nations dans L'Esprit des Loix, & mérita de la sorte le plus beau Titre dont un sage puisse être décoré.

L'érudition répandue dans L'Esprit des Loix est immense : mais l'emploi judicieux qu'en a fait l'Auteur contribue toujours à l'agrément de l'ouvrage sans jamais déroger à la Majesté du Sujet. Attentif à ne présenter que les faits les moins connus, les plus singuliers, les plus piquans, il a soin encore, pour fixer son lecteur, de les accompagner [71] de réflexions aussi fines qu'agréables ; souvent même il s'attache à lui ménager des mômens de repos, «ou à le réveiller par ces traits énergiques, ces allusions délicattes, ces images brillantes» qui caractérisent la touche des grands Maîtres.

A peine L'Esprit des Loix eut-il vu le jour, qu'il excita la plus vive curiosité ; & quoiqu'il ne fut destiné qu'au petit nombre de ceux qui pensent, chacun voulut le lire. Tout devoit attacher dans une lecture remplie d'idées originales, sublimes par leur objet, séduisantes par leur nouveauté, et qui nous rappelle sans cesse à nous mêmes en nous occupant de nos plus chers Intérêts : mais on cherchoit un ouvrage amusant, & on trouvoit un ouvrage instructif.

Trompés dans leur attente, les lecteurs frivoles s'en prirent à l'Ouvrage même, ils le traitèrent avec légèreté, ils s'égayerent sur le Titre ; & ce précieux monument élevé à la gloire de la Nation & au bonheur des Peuples fut reçu avec plus que de l'indifférence.

Mais bientôt les lecteurs éclairés ramenèrent la multitude égarée, ils lui apprirent ce qu'elle auroit du penser ; & leurs Eloges, tour à tour repetés par ces échos dociles, retentirent dans l'Europe entière.

Cependant les ennemis de la Philosophie réunis [72] contre l'Auteur lui lancerent à l'envi les traits de leur Satyre ; écrits obscurs, bien dignes du mépris dont il les paya. Tant que ces méchans se bornerent à dénigrer l'ouvrage, Montesquieu garda le silence ; il le rompit lorsqu'ils l'accusèrent d'irreligion, & le dénoncèrent au public comme mauvais Citoyen. Mépriser de pareils reproches eut paru les mériter ; & la gravité des imputations lui ferma les yeux sur la bassesse de ses adversaires. Lorsqu'on lit L'Esprit des Loix, & qu'on se rappelle que des Barbares ont cherché à rendre l'Auteur odieux à tous ceux qui ne le connoissoient pas, & suspect à tous ceux qui le connoissoient, on ne revient pas d'étonnement, & on gémit en secret sur la noirceur de la Calomnie.

Mais ne tirons pas ces écrits ténébreux de l'oubli où ils sont plongés, ou si nous nous permettons ici d'en dire un mot, que ce soit uniquement pour rappeler la manière enchanteresse dont Montesquieu fit un exemple de leurs indignes Auteurs sur celui qui s'étoit le plus signalé ; c'est assez désigner ce triste folliculaire qui prétendoit avoir succédé à Pascal, parce qu'il en avoit épousé les Opinions. Outré du peu d'intérêt que les gens de Lettres prenoient à ses querelles, il s'étoit fait un devoir de les taxer de scandale & d'impiété. Il reprocha à l'auteur de L'Esprit des Loix d'avoir suivi le système de Pope, dont [73] il ne dit pas un mot ; il l'accusa de Spinosisme & de Déïsme, deux imputations contradictoires ; il lui fit un crime d'avoir cité un Auteur payen tel que Plutarque, & de n'avoir point parlé du pêché originel ; il prétendit que son ouvrage étoit une production de la Bulle Unigenitus, &c. De pareilles Imputations n'étant pas moins révoltantes qu'absurdes, il eut été facile à Montesquieu de rendre odieux son antagoniste, il se contenta de le rendre ridicule. Et la Défense de l'Esprit des Loix, où la Sagesse s'arme de décence, de gayeté et d'Ironie pour confondre la Sottise, le mensonge & l'erreur, doit être regardée comme un modèle du genre polémique. Quoique la gloire de l'Auteur puisse faire des sacrifices sans s'apauvrir, un pareil ouvrage est trop précieux par son originalité, pour l'avoir passé sous silence ; & s'il faut tenir compte à l'inconsidéré nouveliste du bien qu'il a fait sans le vouloir, n'oublions pas que nous lui devons ce petit chef d'oeuvre.

Après un triomphe aussi éclatant, la sottise confondüe resta dans le silence, & l'envie n'osa plus se montrer : elles redoutoient de nouveaux coups. Quand elles n'eurent plus rien à Craindre d'un adversaire si redoutable, elles reparurent ; & bientôt elles empruntèrent cent plumes pour le déchirer. Il avoit essuyé les Imputations de la Superstition & de l'envie, il essuya celles de l'Ignorance & de la legereté. Aujourd'hui [74] même la critique n'est pas désarmée : peut être ne le sera t'elle jamais. Par quelle fatalité s'acharne t'elle ainsi après un ouvrage immortel ? A entendre les deffenseurs de L'Esprit des Loix, on croiroit qu'il y donne prise : quelques uns même se sont efforcés de

compôser pour l'Auteur. Rendons plus de Justice à ce grand homme. Les moins déraisonnables de ses Censeurs peuvent être de bonne foi ; mais il n'est pas à leur portée, Voila le mot de l'Enigme. Assurément rien de plus lumineux que sa Théorie, & de plus solide que ses principes : ses raisonnemens toute fois sont toujours trop élevés, pour que certains esprits puissent y atteindre. Et comment suivroient-ils l'Auteur ? Ils parcourent son ouvrage à la volée, ils en méconnoissent le plan, ils en ignorent jusqu'à la langue.

Le reproche qu'ils lui font le plus souvent, c'est d'avoir mis le despotisme au nombre des gouvernemens légitimes. Peut-il entrer dans l'Esprit d'un homme sensé qu'un Phylosophe tel que Montesquieu ait pris le Change ? Quoi ! de petits Commentateurs auroient senti que le Despotisme, dont le nom seul fait horreur, est l'abus de toute autorité ; & le génie Transcendant qui dévoila la profonde politique du Sénat de Rome, qui développa toutes les Institutions connues, n'auroit pas vu cela ? [75] Mais ouvrés son livre, trop indiscrets censeurs, & vous y<sup>12</sup> apprendrez «que le Despotisme est un gouvernement purement militaire, fondé par la force».

Ils lui reprochent aussi d'avoir avancé qu'il n'y a d'autres loix dans un Etat despotique que la volonté du Tyran. Et pour prouver qu'il s'est trompé, ils parlent de quelques Coutumes Religieuses que le grand Seigneur est obligé d'observer : puis ils s'écrient : Où est donc ce pouvoir absolu qui ne connoît point de loix ? S'ils avoient su reflechir, ils auroient senti que des Coutumes Religieuses ne sont pas des Loix ; & s'ils avoient su lire, ils auroient vu dans l'Ouvrage même qu'ils ont ôsé critiquer, «Que le gouvernement despotique ne se maintient que quand des circonstances tirées du Climat, de la Religion, ou du génie des peuples, le forcent à suivre quelque ordre, à souffrir quelque regle.» Sans doute, l'empire qu'exerce une puissance qui s'est élevée au dessus des loix, n'est pas moins odieux qu'illégitime ; et malheureusement pour le repos de la Terre, les Exemples n'en sont pas rares. Mais «c'est une erreur de croire qu'il y ait dans le monde une autorité humaine à tous égards despotique ; il n'y en a jamais eu, & il n'y en aura jamais ; le pouvoir le plus immense est toujours borné par quelque coin.» Que penser de leur critique ? C'est Montesquieu<sup>13</sup> lui même qui dit cela.

[76] Je ne daignerois pas le suivre plus loin, si d'autres objections qu'ils lui ont faites n'avoient été repettées par quelques auteurs de nom, qui ayant prétendu Juger par la lecture du môtent d'un travail de vingt années<sup>14</sup>, ont prouvé à leur tour qu'ils n'avoient

---

<sup>12</sup> Chap. XIV. du Liv. V.

<sup>13</sup> grandeur des Romains, chap. 22.

<sup>14</sup> En jetant un coup d'Oeil sur la préface de L'Esprit des Loix, on voit que l'auteur avoit bien prévu l'ineptie des Critiques ; puisqu'il croyoit vaine la priere qu'il faisoit à ses lecteurs de ne pas le juger avec précipitation. Au surplus, si on examine toutes les objections faites contre cet excellent ouvrage, on en trouvera a peine qui n'ait sa réponse directe dans l'ouvrage même.

pas su lire. Ces Objections, Messieurs, portent sur les principes des gouvernemens ; mais déjà vous m'avez prévenu.

Ne pouvant souffrir que l'auteur ait fait exclusivement de la vertu celui des Républiques, de l'honneur celui des Monarchies, de la crainte celui du despotisme ; ils prétendent que tous ces principes réunis doivent se trouver dans chaque gouvernement. Mais en renversant ainsi tous les Rapports & confondant toutes les idées, ils ont fait voir qu'ils n'avoient aucune notion des Choses dont ils s'érigeoient en Juges : car le principe de chaque gouvernement doit être tiré de la Constitution même. Pour le saisir, il suffit de se représenter l'Etat au moment de sa formation, & de voir l'esprit dont ses fondateurs étoient animés : c'est cet esprit qui fait le principe du gouvernement. [77] Or ce fut la vertu politique<sup>15</sup> ou si l'on veut l'amour de l'égalité qui forma la Démocratie : ce fut l'amour de l'égalité parmi les Chefs d'une association qui forma l'Aristocratie ; ce fut l'honneur, cet amour de l'estime, cette soif des distinctions, qui forma la Monarchie ; & ce fut la terreur ou la Crainte qui forma le despotisme. Le principe de l'institution peut donc seul la maintenir. Ainsi chaque gouvernement a un principe propre & essentiel. Lui en attribuer un autre, c'est lui en attribuer un qui non seulement lui est étranger, mais qui ne peut lui convenir. Comment la Crainte seroit elle celui d'une Démocratie ? Les membres de l'Etat en sont le Souverain. Et comment l'Amour de l'Egalité seroit il celui d'un Etat monarchique, ou d'un Etat despotique ? Ces Etats sont fondés sur l'inégalité. Donner à un gouvernement un autre principe que celui qui lui est propre, c'est vouloir que ses fondateurs n'aient pas été animés par l'Esprit qui les animoit. Aussi le gouvernement dégénère-t'il à l'instant où son principe vient à s'alterer. Vérités d'une évidence géométrique, que l'auteur a si bien développées pour ceux qui pensent, mais dont ses Censeurs ne se doutoient pas.<sup>16</sup>

Enfin ils ont reproché à L'Esprit des Loix un deffaut de Méthode : reproche moins ridicule, mais non mieux fondé.

Les différentes parties de ce Traité de Legislation ont différens rapports entr'elles. Les mêmes objets doivent donc revenir quelques fois dans le cours de l'ouvrage. Et peut-on se flatter de l'avoir entendu, quand on n'a pas vu cela ? Mais ces Rapports n'étant pas tous également étroits, leur connection n'est pas toujours des plus sensibles. D'ailleurs, l'Auteur ayant ménagé peu de transitions & le passage d'une idée à une autre n'étant pas toujours nuancé ; la Méthode qui y règne est peu frappante ; il faut quelque attention pour la sentir.

---

<sup>15</sup> C'est toujours ce que l'auteur entend par vertu. Voyez sa préface dans la nouvelle Edition de L'Esprit des Loix.

<sup>16</sup> Prétendre, comme quelques Auteurs l'ont fait, que les vertus morales sont le principe de tous les gouvernemens, c'est prétendre que tous les peuples de la Terre sont composés de Saints, d'homme associés pour tendre à la perfection.

Au reste, loin de reprocher à L'Esprit des Loix de manquer de Méthode, quand on considère la vaste étendue du plan de cet ouvrage, l'étonnante variété des Matières qu'il embrasse, l'Immensité des Lectures qu'il suppose, on n'est plus étonné que de l'ordre qui y règne. Ainsi, tandis que de ridicules Censeurs s'épuisent en Critiques sur L'Esprit des Loix, le sage prend le livre, & joint les mains d'admiration.

Mais quoy ! une réfutation dans un Eloge ? N'en doutés pas, Messieurs, elle étoit indispensable : c'est rendre à la gloire de l'Auteur [79] tout son lustre, que de rendre à son principal ouvrage toute la perfection que l'ignorance présomptueuse a voulu lui faire perdre.

Tandis que des Ecrivains sans nom se tourmentoient à chercher dans L'Esprit des Loix des deffauts qui n'y sont pas ; les Ecrivains du premier mérite n'y voyoient que les beautés en tout genre dont il brille ; & l'estime publique s'empessa de faire oublier à l'auteur les petits désagrémens que l'eclat de sa réputation lui avoit attirés. Parmi tant de Témoignages flatteurs qu'il en reçut, en voicy qui ne sont pas équivoques :

M. De la Tour, artiste distingué par la supériorité de son Talent, désiroit donner un nouveau lustre à son pinceau, en transmettant à la postérité le portrait de l'Auteur de L'Esprit des Lois. Glorieuse satisfaction, longtems sollicitée avec ardeur, & à laquelle le mérite modeste se refusa toujours.

Peu de temps après, M. d'Acier, fameux par les Medailles qu'il a données de plusieurs hommes Célèbres, vint de Londres à Paris pour frapper celle de Montesquieu. D'abord il éprouva la même résistance : plus adroit que la Tour, il sut en triompher par une saillie<sup>17</sup>.

[80] Mais si quelque chose étoit fait pour flatter Montesquieu, c'étoit la vénération des Etrangers. Les Anglois, mêmes, ces fiers insulaires, si Jaloux de leurs avantages, & si peu disposés à reconnoître en nous quelque supériorité, n'ont fait encore qu'une exception, et cette exception est en faveur de l'auteur de L'Esprit des Lois. Oui, Messieurs, plus d'une fois il fut cité dans le Parlement d'Angleterre, plus d'une fois il y fit autorité.

Quelque soit la vénération des Sages pour ce grand homme, je ne sais si elle n'est encore au dessous de son mérite, ne craignons pas de le dire ; lorsqu'il développe les ressorts cachés qui font mouvoir le monde politique, il est l'image d'une Intelligence

---

<sup>17</sup> «Croyez-vous, répliqua t'il à Montesquieu, qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à refuser ma proposition qu'a l'accepter ?»

Supérieure ; mais lorsqu'il employe ses Talens à tracer aux hommes des Lois faites pour assurer leur repos, & les conduire au bonheur par la raison, il est l'image de la Divinité.

L'importance des ouvrages dont nous avons parlé ne doit pas nous faire passer sous silence quelques Opuscules, qui auroient suffi à la gloire d'un autre. Tels sont :

Lisimaque, morceau précieux, où, tout en donnant d'importantes leçons aux Princes qui oublient ce que les fit la nature, & ce que les peuples ont fait pour [81] eux ; il peint la vanité & la fureur d'Alexandre ; la grandeur d'âme de Calisthene, & le beau naturel de Lisimaque ; Lisimaque, portrait d'un bon Roy, père de son peuple & Chéri de ses Enfans.

Le Dialogue de Sylla, où il dévoile les replis les plus cachés de l'âme de cet homme extraordinaire, qui confondit la Tyrannie, l'anarchie & la liberté, dont toutes les actions furent marquées au coin de la singularité, & pour qui la vie n'eut de prix qu'autant qu'il put se donner en spectacle à l'univers.

Enfin l'Essay sur le Goût, où il dévoile en maître les facultés de l'Ame, analyse les opérations de l'Esprit, et va chercher la source du beau & de l'agréable, dans les différentes Causes du plaisir. Quoique cet Opuscule ne soit qu'une esquisse, on y voit partout un métaphysicien profond, un littérateur distingué, un amateur judicieux de la belle antiquité, & un juge exquis des beaux arts.

Nous avons vu l'Observateur, le Littérateur, le Métaphysicien, le Philosophe, le législateur ; reste à examiner l'Ecrivain.

Quelques auteurs peuvent avoir eu un aussi riche fond [82] de Connoissances ; mais aucun n'eut des connoissances aussi variées ou aussi bien assorties ; & aucun ne sut mieux en tirer parti. Il semble que la nature ait pris plaisir à réunir en lui les qualités qu'elle n'accorde que séparément aux autres hommes ; sensibilité, imagination, Jugement, gout, esprit, génie ; les qualités mêmes qui paroissent s'exclure, l'ingenuité & la finesse, la légèreté & la profondeur, la suavité & l'énergie.

Chacune brille tour à tour dans ses écrits. Celle dont ils tirent principalement leur Caractère se reconnoit sans effort ; mais elles forment toutes une si heureuse harmonie & elles se prettent mutuellement tant de relief, que s'il falloit en sacrifier une seule, on seroit d'abord assez embarrassé du choix.

Montesquieu ne s'essaya point dans des différens genres. Il se borna à un seul : c'est toujours de l'homme dont il est question dans ses ouvrages. On s'attendroit à y trouver de la monotonie : mais quelle variété de Caractère il a su leur donner ! Il suffit de considérer le même Sujet sous un différent point de vue, pour offrir un ouvrage nouveau. En les

parcourant, le lecteur passe de surprise en surprise, dans tous il subjugué les esprits par l'admiration ; dans tous il maîtrise les coeurs par le plaisir. Et tel est l'attrait qui captive l'ame, qu'après avoir ouvert le livre on ne peut plus le quitter ; on ne le lit point, on le dévore ; l'a t'on fini, on voudroit le recommencer. Cet attrait [83] si puissant vient surtout de ce que l'auteur avoit profondément médité sa Matière. Ses ouvrages sont si forts de choses, qu'une analyse suivie de chacun deviendroit plus volumineuse que l'ouvrage même ; Tant étoit féconde la Source de ses idées, qu'elles y sont presque toujours jettées en masse. Aussi au Temple de Gnide près, & à la partie fictive des Lettres Persannes, ces ouvrages ne sont pas des livres à lire, mais des livres à étudier.

Chez lui, l'imagination avoit beaucoup de feu ; mais elle fut toujours subordonnée au jugement.

Deux fois elle prit l'essor, et put se produire sous différens caractères. Vive & enjouée dans les Lettres Persannes, elle est douce & riante dans le Temple de Gnide. Toujours noble, toujours décente, toujours chaste, lors même que le sujet permet le plus de liberté, elle se contente de soulever un coin du voile pour faire entrevoir son objet ; ou si quelque fois elle le leve entièrement, c'est avec tant de délicatesse, que la pudeur même ne sauroit s'alarmer. Pour peindre la douce ivresse d'un amant, dans un de ces momens heureux où il ôse tout entreprendre, écoutez comme elle le fait<sup>18</sup> parler : «ou croyez-vous que je trouvai l'amour ? Je le trouvai sur les levres de Thermire ; Je le trouvai ensuite sur son sein ; il s'étoit sauvé à ses pieds, Je l'y trouvai encore ; il se cacha sous ses genoux ; Je le suivis, & Je l'aurois toujours suivi, si Thermire en pleurs, Thermire irritée ne m'eut arrêté. Il étoit à sa dernière retraite ; elle est si charmante qu'il ne sauroit la quitter. C'est ainsi qu'une tendre fauvette, que la crainte et l'amour retiennent sur ses petits, reste immobile sous la main avide qui s'approche, & ne peut consentir à les abandonner.» Ne croiriez-vous pas, Messieurs, entendre Anacréon ?

Cette imagination si douce, si tendre, si délicate pouvoit prendre un vol hardi. A peine paroît-elle dans l'Esprit des Loix & les Considérations sur la Grandeur des Romains ; mais lorsqu'elle s'y montre, c'est par des traits de flamme, semblable à un astre radieux dont l'Eclat éblouit.

Quand elle peint Mitridate après ses défaites, ce Roy si magnanime dans les revers : c'est sous l'image d'un Lyon qui, regardant ses blessures, n'en est que plus indigné<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> fin du Temple de Gnide.

<sup>19</sup> grandeur des Romains.

Quand elle peint les Loix féodales : c'est sous l'Image d'un chêne antique, dont l'Oeil aperçoit de loin le feuillage, la tige de près ; mais dont il ne peut voir les racines qu'en perçant la terre<sup>20</sup>.

Quand elle peint<sup>21</sup> le Despotisme : c'est sous l'emblème des sauvages de la Louisianne qui coupent [85] l'arbre au pied pour en cueillir le fruit. Que de traits paroissoient nécessaires simplement pour ébaucher ce Tableau ! Elle sut l'achever en un seul. La sensibilité de Montesquieu étoit très vive. Voyez son Temple de Gnide ; la naïveté du sentiment y est rendue avec tout le charme de la nature ; et dans ses Lettres Persannes, l'amour, la Jalousie, la fureur, le désespoir, sont peints en traits de feu.

Si sa sensibilité avoit beaucoup d'énergie, elle n'étoit pas pourtant extrême ; comme son imagination, Jamais elle ne l'entraîna dans le moindre écart.

Montesquieu possédoit singulièrement le talent de dire les choses les moins recuës avec une délicatesse extrême. Les expressions les plus heureuses semblent s'offrir d'elles mêmes à sa plume ; mais toujours choisies, toujours placées par le gout le plus exquis, elles prennent une Tournure pittoresque, qui unissant la Simplicité de la nature au piquant de la fiction, cause un plaisir enchanteur. En voicy quelques Traits :

Il s'agissoit de rendre raison de la cloture des femmes que nécessite la polygamie, & il dit : «l'ordre domestique le demande ainsi ; un débiteur insolvable cherche [86] à se mettre à l'abri des poursuites de ses créanciers.»<sup>22</sup>

Quelque fois c'est en cachant sous un style figuré la chose la plus comune qu'il enchante : «O ciel ! s'ecrie Zachî (écrivain du Serail à Usbec)<sup>23</sup>, un barbare m'a outragée jusques dans la manière de me punir ! il m'a infligé ce châtiment qui commence par alarmer la pudeur, ce châtiment qui met dans une humiliation extrême, ce châtiment qui ramène pour ainsi dire à l'enfance.»

D'autre fois il lui suffit de l'Expression la plus simple pour reveiller une foule d'idées piquantes, conserver un air de naïveté, & avoir ce charme indicible désigné par le Je ne sais quoi. Pour prouver qu'il ne faut point faire de changement dans une loi sans raison suffisante, il cite<sup>24</sup> Justinien, «qui ordonna qu'un mari pourroit être répudié, sans que la femme perdit sa dot, si pendant deux ans il n'avoit pu consommer le mariage.» Puis il

---

<sup>20</sup> Esp- : L. 3. chap. 11.

<sup>21</sup> Esprit des lois, L. 5. chap. 14.

<sup>22</sup> Esp. des Lois, liv. 16 - ch. 8.

<sup>23</sup> Lettre 157.

<sup>24</sup> Esprit des Lois, liv. 29, chap. 16.

ajoute : «Il changea sa loi & donna trois ans au pauvre malheureux. Mais dans un pareil cas, deux ans en valaient trois & trois n'en valaient que deux.»

Dans les bras de deux hommes divins, Zulema, [87] succombant à ses transports, demande grace à l'amour : «Après plusieurs commandemens réitérés, elle fut obéïe, mais elle ne le fut que lorsqu'elle voulut l'être bien serieusement<sup>25</sup>.»

Chez lui le gout ne se borne pas à quelques objets particuliers ; il s'étend à tout, parce que tout en est susceptible.

Sachant que la vérité nûe ne plait qu'aux sages, & que pour plaire à la multitude elle a besoin d'être voilée, souvent même d'être cachée sous des fleurs ; il commence par adoucir la force de ses Traits pour la rendre plus touchante, puis il l'accompagne des graces de l'Esprit pour achever de subjuguier les coeurs. Ainsi, embéllissant la raison pour lui donner plus d'empire, il veut qu'un ouvrage destiné à l'instruction soit agréable, & partout il a soin de racheter la Secheresse de la matiere par l'attrait des ornemens.

Je ne puis me refuser au plaisir de faire connoître, par quelques Exemples, sa manière enchanteresse. Avant de s'élever contre la Torture, il feint de vouloir l'examiner sous certains Rappports, et voicy comme il s'exprime : «Tant d'habiles gens & tant de beaux génies ont écrit contre cette pratique, que je n'ose parler après eux ; J'allois dire qu'elle pourroit convenir dans les gouvernemens despotiques, où tout ce qui inspire la crainte entre dans les ressorts du gouvernement ; J'allois dire que les esclaves chez les Grecs & chez les Romains... Mais j'entends la voix de la Nature qui crie contre moi<sup>26</sup>.»

[88] Après avoir réfuté deux différens Systêmes sur la Monarchie des François, dont l'un semble être une conjuration contre le Tiers Etat, l'autre une conjuration contre la Noblesse ; il ne perd point le tems à de longues réflexions, un trait indirect lui suffit, & il le trouve dans les Avis du Soleil à Phaëton, lorsqu'il lui donna son char à conduire. Belle leçon cachée sous des fleurs !

C'est l'invocation à Vénus par Lucrece qui forme le début du XXIII<sup>e</sup> Livre de L'Esprit des Lois. L'Auteur y traite de la population ; Vénus est l'Emblème de la fécondité : se pouvoit-il un début à la fois plus convenable & plus riant ?

Jamais Auteur ne sut mieux prendre le ton de son sujet.

---

<sup>25</sup> Lettre 141.

<sup>26</sup> Esprit des Lois, L. 6, chap. 16.

A la Clarté & à la pureté réunissant toujours l'Elégance ; il est animé, léger & piquant dans les Lettres Persannes ; naïf & fleuri dans le Temple de Gnide ; nerveux, rapide & sublime dans la Grandeur des Romains ; noble & harmonieux dans L'Esprit des Loix ; simple & léger dans la Défense de l'Esprit des loix. Mais dans tous ces ouvrages son Style a encore des Caractères particuliers qui sautent aux yeux du connoisseur. Quelque fois il manque de nombre et paroît marcher par bonds, par saillies ; mais toujours d'une rapidité prodigieuse et d'un laconisme admirable, il est encore dégagé de presque toutes [89] les figures de la Rhétorique ; vains Ornaments que prodigue l'Ecrivain médiocre & dont les grands Ecrivains sont avares. Montesquieu le premier trouva le Secret d'être plein de feu sans leurs Secours, mais de ce feu qui vient du Sentiment ; J'ajouterai de la reflexion & de l'imagination, car sous sa plume, chaque expression fait image, & c'est bien pour lui que le Talent d'écrire est celui de peindre la pensée.

Demandés à nos beaux Esprits une définition de la galanterie ; ils vont vous inonder d'un déluge de vaines paroles ; mais Montesquieu vous dira en deux mots<sup>27</sup> : «Ce n'est point l'amour, mais le délicat, mais le léger, mais le perpétuel mensonge de l'amour.»

Au talent difficile de bien peindre les Choses, il joignoit le Talent plus difficile de bien peindre les hommes, ou plutôt personne ne les posséda comme lui. Pour frapper un Caractère, souvent il n'emploie qu'un Trait, & ce Trait dit tout. Voyez les portraits d'Annibal & de Mitridate<sup>28</sup>, ceux de César & de Pompée<sup>29</sup>, ceux de Cicéron & de Caton<sup>30</sup>, ceux de Trajan & de Caracalla<sup>31</sup>, ceux de Charles-Magne & de Louis le Débonnaire<sup>32</sup> : quelle vérité ! quelle vie !

[90] Oui, tant que le génie aura des Admirateurs parmi nous, ils passeront pour des modèles achevés.

Mais il savoit peindre les peuples, comme les individus. Et qui Jamais reussit mieux à tracer dans un petit cadre les grandes Scenes du monde politique ?

Quand il parle de la Legislation de Sparte, avec quelle rapidité il en dévoile tout le Système<sup>33</sup>. «Licurgue mêlant le larcin avec l'esprit de Justice, le plus dur esclavage avec l'extrême liberté, les sentimens les plus atroces avec la plus grande modération ; donnoit de la Stabilité à sa Ville. Il sembla lui ôter toutes les ressources, les Arts, le Commerce,

---

<sup>27</sup> Esprit des lois, liv. 28 - ch. 22.

<sup>28</sup> Considérations sur la grandeur, &c., chap. V & VII.

<sup>29</sup> Ibid - chap. XI.

<sup>30</sup> Ibid - chap. XII.

<sup>31</sup> Ibid - chap. XV & XVI.

<sup>32</sup> Esprit des Loix, L. 31- chap. 18 & 20.

<sup>33</sup> Esprit des lois, liv. 4. ch. 6.

l'argent, les Murailles : on y a de l'ambition, sans esperance d'être mieux ; on y a les sentimens naturels, & on y est ni Enfant ni mari ni père ; la pudeur même est ôtée à la chasteté. C'est par ces chemins que *Sparte* est conduite à la grandeur & à la gloire.»

Quand il parle des funestes suites de l'Esprit de Conquête des Romains, quel Tableau<sup>34</sup> ! «C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voye dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, [91] tant de politique, de Sagesse, de prudence, de constance, de Courage ; ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien fini ; a quoi aboutit-il, qu'à assouvir le bonheur de Cinq ou six monstres ? Quoi ! ce Sénat n'avoit fait évanouir tant de Rois que pour tomber lui même dans le plus bas esclavage de quelques uns de ses plus indignes Citoyens, & s'exterminer par ses propres Arrêts ? On n'éleve donc la puissance que pour la voir mieux renverser ? Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir, que pour le voir tomber contre eux mêmes dans de plus heureuses mains ?»

Avec un Talent aussi rare, on conçoit bien qu'il eût fait un admirable historien. Et dans ce genre encore, il n'eut point eu de Rivaux, il eut effacé Tacite même. Ici, Messieurs, quels regrets viennent suspendre le cours de mes réflexions ? Montesquieu a manié les pinceaux de l'histoire ; il a peint l'ame de Louis XI, sa sombre politique, ses noirs attentats & les grands évènements d'un regne auquel ce Monarque eut personnellement tant de part. Annales interessantes, où la vérité puisée à sa source se montrait toute entière. Que d'observations utiles, que de sages leçons, que de beautés en tous genres ornoient et enrichissoient ce Tableau ! Elles sont perdues pour toujours ; le feu a détruit ce précieux monument.

[92] Enfin, Messieurs, car je ne dois rien omettre de ce qui caractérise cet illustre Ecrivain, Montesquieu avoit infiniment de gayeté dans l'Esprit, principe fécond de ces Traits inattendus par lesquels il échappe toujours au Lecteur.

Je n'en citeroi qu'un seul. En relevant les abus de la Juridiction Ecclesiastique il dit<sup>35</sup> : «on ne pouvoit pas coucher ensemble la première nuit des Noces, ni même les deux suivantes, sans en avoir acheté la permission.» Puis il ajoute : «c'étoit bien ces trois nuits qu'il falloit choisir ; car pour les autres on n'en auroit pas donné beaucoup d'argent.» Qui s'attendoit à cette réflexion ?

La gayeté de l'Auteur avoit moins sa source dans un heureux tempéramment que dans ce coup d'Oeil rapide qui pénètre les cœurs, & en éclaire les replis les plus cachés ;

---

<sup>34</sup> Grandeur des Rom. : chap. XV.

<sup>35</sup> Esp. des Lois, Liv. 28, chap. 41.

dans ce coup d’Oeil ferme qui embrasse à la fois une multitude de Rapports, toujours si nécessaires pour apprécier les choses à leur juste valeur ; fixer sans en être ébloui le faux éclat de la pompe, du faste, de la puissance ; juger les hommes, et faire ressortir leurs vices, leurs défauts, leurs ridicules. Il eut été caustique, si un Sage pouvoit l’être : mais s’il connoissoit les imperfections de l’humaine nature, il en connoissoit aussi la fragilité. Censeur indulgent, chez lui la satire amère se tourne en douce ironie. Bientôt armée de Mille traits, elle perce dans ces écrits pour instruire, pour corriger, pour plaire ; & du charme qu’elle sait y répandre, résulte un caractère inimitable d’originalité.

Voyez la préface du Temple de Gnide. A peine a-t’il relevé avec une vivacité simulée le pédantisme des Critiques qui s’élevoient contre ce charmant Opuscule, qu’il change tout à coup de ton, pour faire le procès aux vains auteurs. «Si les gens graves désiroient de moi quelque ouvrage moins frivole, Je suis en état de les satisfaire, il y a trente ans que je travaille à un livre de douze pages, qui doit contenir tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique & la morale : & tout ce que de très grands Auteurs ont oublié dans les volumes qu’ils ont publiés sur ces Matières.»

Le même enjouement se retrouve quelque fois dans les Sujets les plus Sérieux. Après avoir fait sentir quelque part<sup>36</sup> combien les trois puissances commerçantes de l’Europe sont intéressées à la défense de l’Empire Ottoman, il ajoute : «C’est leur félicité que Dieu ait permis qu’il y ait dans le monde des Turcs & des Espagnols, les hommes du monde les plus propres à posséder inutilement un grand Empire.»

[93] Chacune de ses productions a un Caractère particulier, qui attache certaine Classe de lecteurs : de la sorte réunissant tous les Suffrages, il est également goûté, & de ces âmes légères que la pensée fatigue, & de ces âmes froides que les Saillies ne peuvent émouvoir, & de ces âmes de feu qui redoutent les longues discussions ; mais surtout des penseurs, dont il est l’Idole. Or rien ne montre mieux l’étendue de ses Talens.

On pourroit croire qu’il étoit trop gai pour réussir dans le genre sombre & Terrible : peut-être ira-t’on jusqu’à vouloir le prouver. J’avoüe qu’il semble l’avoir évité avec assez de soin, & que dans les Sujets qui étoient le plus aux grands mouvemens de l’Eloquence, il a même préféré l’Ironie au pathétique.

Dans sa remontrance aux<sup>37</sup> Inquisiteurs d’Espagne, il pouvoit faire rétentir les longs & sourds gémissemens du désespoir, peindre des plus noires couleurs les fureurs atroces du fanatisme, & réclamer avec de Saints Transports les droits sacrés de la nature. Rien de tout cela, c’est un modèle de douceur, de Style simple et naïf.

---

<sup>36</sup> Grandeur des Rom. chap. XXIII.

<sup>37</sup> Esp. des Loix, L.25, ch. 13.

Et<sup>38</sup> l'Ordonnance sur l'avidité des Courtisans ! Croiroit-on qu'indigné des Libéralités immenses que les princes versent sur eux, & toujours aux dépens des peuples, il eut [94] pris un ton aussi léger ?

Mais c'est ici que l'Etonnement redouble. Il s'agissoit de plaider la cause des Nègres, cette malheureuse partie du genre humain, depuis si longtems sacrifiée à l'avarice & à la cupidité d'une poignée de Colons. Jamais Sujet ne preta plus au pathétique ; mais écoutez l'Auteur<sup>39</sup> :

«Si j'avois à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves ; voici ce que Je dirois :

«Le sucre seroit trop chère, si l'on ne faisoit travailler la plante qui le produit par des esclaves.

«Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, & ils ont le nés si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

«On ne peut se mettre dans l'Esprit que Dieu qui est un Etre très Sage ait mis une âme, surtout une ame bonne, dans un corps si noir.

«Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

[95] «Une preuve que les Negres n'ont pas le Sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

«Il est impossible que nous supposions que ces gens là soient des hommes ; parce que si nous les supposions des hommes, on commenceroit à croire que nous ne sommes pas nous mêmes Chrétiens.

«De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Affricains ; Car si elle étoit telle qu'ils le disent, ne seroit-il pas venu dans la tête des Princes d'Europe, qui font entr'eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde & de la Pitié.»

Quoi donc se demande le lecteur interdit, est ce là le ton du Sujet ; & sont ce là les accents de l'indignation ? De frivoles censeurs, accoutumés à Sacrifier un ami à un bon mot, ont attribué ce ton ironique à la gaieté de l'Auteur, qui lui inspiroit des saillies qu'il n'avoit pas la force de rejeter : hommes vains ! pouviez-vous le croire ? Lui qui ne vit Jamais couler les larmes d'un malheureux, sans en être attendri, auroit donc vu sans pitié le Sort affreux de tant [96] d'innocentes victimes ! Lui qui n'abandonna Jamais une parole

---

<sup>38</sup> Lettre 124.

<sup>39</sup> Esprit des Loix, Liv. XV, chap. V.

qui put être amère au dernier des humains, auroit donc insulté au malheur de ces opprimés ! Il lui en couta, sans doute, de prendre ce ton qui vous étonne, & s'il put s'y résoudre, c'est que la vertu lui en fit une loi. Il savoit que la manière la plus sûre de faire sentir l'odieux d'un Injuste empire, est de montrer le ridicule des raisons dont on l'étaye. Avec ce rire amer, que vous condamnés stupidement, voyez comme il arrache tout prétexte à notre Tyrannie. Eh ! Quel homme sensé oseroit encore la justifier ? Mettez à côté de ce morceau sublime un discours pathétique, fut-il par Demosthène, qu'il sera foible auprès de celui-la !

Seroit-il maintenant besoin d'observer que dans l'Ordonnance sur l'avidité des Courtisans, l'Auteur n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui qu'il a pris ; c'est en riant qu'il pouvoit reprendre des hommes qui ne redoutent que l'Opinion.

Quant à la remontrance aux Inquisiteurs d'Espagne, son dessein n'étoit pas d'étonner l'imagination, mais de toucher le coeur, si toutefois celui d'un inquisiteur [97] pouvoit s'ouvrir à la pitié. Ainsi tous ces morceaux où l'enjouement paroît d'abord déplacé, sont autant d'Exemples de la finesse, du Tact de l'auteur.

C'est le Sort de Montesquieu, de toujours triompher des attaques de la critique. Ici, elle n'a pas seulement assuré sa gloire, elle l'a relevée : elle vouloit borner ses Talens, elle n'a pu qu'ajouter à la Sublimité du Phylosophe, sans rien ôter à l'élevation de l'Orateur. Rien ne prouve donc qu'il n'eut pas réussi dans le sombre & le terrible. Pour composer dans ce genre, un esprit naturellement fort gai est sans cesse obligé de se faire violence ; & dans cette contrainte perpétuelle, le naturel se perd, le génie s'éteint. Mais l'enjouement de Montesquieu, je le repete, n'étoit pas un penchant irrésistible de la nature ; c'étoit le ton d'une sagesse consommée, & jamais il ne le substitua au pathétique, que lorsqu'il voulut produire de grands effets.

Je n'ignore pas qu'il n'est point de génies universels : il en couteroit cependant à mon coeur de mettre des bornes aux Talens de Montesquieu, qu'on juge si je consentirai à les dégrader contre toute justice. Oui, Messieurs, n'en doutez pas, Montesquieu étoit un grand Maître dans l'art d'emouvoir les passions, d'inspirer la pitié, d'exciter la terreur. Où croyez-vous que J'en trouve la preuve ? Dans son ouvrage le plus léger, dans celui où la gayeté pétille à chaque page : c'est là [98] qu'il a déployé son talent pour le<sup>40</sup> pathétique, comme s'il s'étoit plu à y réunir les contraires pour confondre ses lecteurs.

---

<sup>40</sup> Jetez surtout les yeux sur les derniers articles des Lettres 155<sup>e</sup> et 160<sup>e</sup>. Les traits qui caractérisent l'aveugle fureur & la douleur profonde, feroient bien plus d'impression encore, s'ils se trouvoient appliqués à un Sujet noble & majestueux.

Jusqu'ici, nous avons considéré les titres de Montesquieu à l'admiration de ses Semblables ; considérons ses titres à leur Respect.

Est-il besoin de dire que sa passion dominante étoit celle des belles ames, l'amour de la gloire ? Personne n'y étoit plus sensible ; mais il vouloit la mériter. Trop grand pour s'abaisser à ce petit manège auquel tant d'Auteurs de nos Jours doivent leur réputation éphémère ; il ne négligea pourtant pas les moyens de réussite que prescrit la Sagesse, car les Sages, comme les héros, sont quelque fois les artisans de leur fortune. Or il connoissoit trop bien le monde pour ignorer quelle influence un premier pas a souvent sur le cours entier de la vie ; & il connoissoit trop sa nation pour ignorer combien il est important de s'annoncer avec éclat. Ainsi, au lieu de débiter par quelque ouvrage profond qui n'auroit été lu que par un petit nombre de Phylosophes, si peu [99] sujets à se passionner ; il débuta par un ouvrage charmant, fait pour plaire à tout lecteur de gout. Au doux murmure des Eloges d'une multitude enchantée, il suivit le Cours du destin prospere ; & il assura son triomphe par un nouvel ouvrage, destiné à faire les délices du beau sexe & des jeunes gens, dont l'engouement est toujours si vif, & dont trop souvent parmi nous les acclamations dispensent la renommée.

Après avoir enchainé par le plaisir tous les suffrages, sur désormais d'exciter la plus vive curiosité pour tout ce qui sortiroit de sa plume, il travailla à loisir à des ouvrages qui ne devoient plus avoir pour juges qu'un petit nombre de lecteurs instruits. Ainsi la gloire, dont la Soif précipite si souvent les grands hommes à la célébrité, à travers les obstacles, la Jalousie, la haine, les dégouts, les humiliations ; Montesquieu la connut, mais il n'en connut guere que les douceurs : le piquant de son esprit avoit servi de sauve-garde à l'Elevation de son génie. Il avoit impôsé silence à l'envie par la Crainte du ridicule ; il la subjuga ensuite par l'admiration.

La gloire, qui déjà ne pouvoit plus lui échapper, sembloit seule suffire à son coeur. Digne des distinctions les plus honorables, Il n'en sollicita Jamais aucune. Peut être avoit-il réduit à leur juste valeur ces talismans de la vanité humaine, dont le peuple de tous les rangs se laisse si sottement éblouir. Peut être encore avoit il été [100] révolté de la bassesse dont ils sont si souvent le prix. Soit dédain, soit Phylosophie, il parut s'oublier lui même : mais il se fit un devoir de protéger à la Cour des hommes de Lettres persécutés, & de demander des graces pour des hommes de mérite malheureux.

Quoiqu'il aimât la société, il savoit s'en passer, & c'étoit toujours avec un nouveau plaisir qu'il alloit à sa Terre chercher la Sollitude & le repos. Là, partageant son loisir entre ses livres & les habitans de la Campagne, il étudioit l'homme dans ces ames simples que la nature seule semble former, comme il l'avoit étudié dans le commerce des gens du monde, & dans l'histoire des nations. Ne pouvant les elever jusqu'a lui, il s'abaissoit

jusqu'à eux, il leur cherchoit de l'Esprit ; mais il ne paroissoit jamais se plaire davantage parmi eux, que lorsqu'il terminoit leurs différens ou qu'il soulageoit leur misère.

Ici, Messieurs, Je voudois déployer à vos yeux les principaux Traits d'une vie consacrée à la bien faisance. Que d'actions généreuses, dignes de vivre à Jamais dans le Souvenir des hommes ! Manes bienheureuses du vertueux Secondat, souffrés du moins que Je lève un coin du voile dont il les couvrit, pour en rapeler une seule que le hazard Jaloux de sa gloire a mise au grand Jour : mais je la rappellerai avec quelque circonstance dont elle tire tant de prix. «Un Jeune homme, nommé Robert, attendoit [101] sur le rivage de Marseille, que quelqu'un entrât dans son Batelet. Un inconnu s'y place pour faire quelques tours du bassin, & Jouir de la fraîcheur de la Soirée. Surpris de ne pas trouver dans son conducteur l'air & les manières d'un marinier ; il apprend que Robert n'est effectivement pas marinier, mais qu'il en fait le métier les fêtes & les Dimanches pour gagner plus d'argent.

« - Quoi, avare, à vôtre age ! cela dépare votre Jeunesse & diminue l'intérêt qu'inspire d'abord votre heureuse physionomie. – Ah ! Monsieur, si vous saviez pourquoi Je désire si fort de gagner de l'argent, vous n'ajouteriés pas à ma peine celle de me croire d'un caractère si bas. – J'ai pu vous faire tord, mais vous ne vous êtes pas expliqué ; faisons notre promenade & contés moi vos chagrins, vous m'avez disposé à y prendre part. – Je n'en ay qu'un, celui de voir mon père dans les fers sans pouvoir l'en tirer. Il étoit courtier dans cette ville, & s'étoit procuré un intérêt sur un vaisseau chargé pour Smirne ; il a voulu veiller lui même à l'échange de sa pacotille ; le vaisseau a été pris par un corsaire & conduit à Tetüan, où mon malheureux père est esclave avec le reste de l'Equipage. Il faut deux mille écus pour sa rançon ; mais comme il s'étoit épuisé pour son entreprise, nous sommes bien loin d'avoir cette somme. Cependant nous nous sommes retranchés, Jusque sur les besoins de première nécessité, ma mère & mes sœurs travaillent nuit & Jour, J'en fais de même, & je cherche encore à mettre à profit les fêtes, comme vous [102] voyés. Croyant d'abord qu'il me seroit possible de me charger des fers de mon père, j'étois prêt à exécuter ce dessein ; lorsque ma mère, qui en fut instruite, je ne sais comment, fit défendre à tous les Capitaines du Levant de me prendre sur leur bord. – Et recevez vous quelque fois des nouvelles de vôtre pere ? Savez-vous quel est son patron à Tétuan, quels traitemens il y éprouve ? - Son patron est Intendant des Jardins du Roy, on le traite avec humanité, & les travaux auxquels on l'employe ne sont pas au dessus de ses forces : mais il est éloigné du Sein de sa famille, & nous ne sommes pas la pour le consoler. – Quel nom porte-t'il à Tetuan ? – Il n'en a point changé. Il s'y nomme Robert. – Robert, chez l'Intendant des Jardins. – Oüi, Monsieur. – Votre malheur me touche ; mais d'après vos Sentimens qui le méritent, j'ôse vous présager un meilleur sort, & je vous le souhaite bien sincerement.» Sa grande âme est émüe ; & s'il interrompt cet entretien, c'est pour reflechir aux mesures les plus propres à rendre bientôt la joye à cette famille honnête.

Lorsqu'il fut nuit, Robert eut ordre d'aborder ; l'inconnu, en sortant du bateau, lui remit une bourse entre les mains, & s'éloigne avec précipitation. Six semaines après cette époque, arrive Robert le père au milieu des siens, qui travailloient sans relâche au prix de sa rançon. La main qui venoit de rompre ses fers [103] lui avoit fait compter cinquante Louis en s'embarquant, et avoit acquitté d'avance son passage, sa nourriture, ses vêtemens : mais cette main ne s'étoit point montrée. Des que les premiers Transports de la Joye ont fait place à l'étonnement, ils cherchent avec anxiété d'ou peut être venu ce merveilleux secours. Robert le fils se rappelle le généreux inconnu, & il n'a point de repos qu'il ne l'ait découvert. Deux ans se passent à le chercher vainement : enfin il l'aperçoit dans une Rüe, il court embrasser ses genoux ; & les larmes aux yeux il le conjure de venir Jouir de la vüe des heureux qu'il a fait, & recevoir l'effusion de leurs coeurs. L'inconnu a l'air de ne pas entendre Robert, & le repousse. Les instances du Jeune homme redoublent, elles attirent les passants, qu'il presse de se joindre à lui pour flechir le libérateur de son pere. Spectacle enchanteur ! où la vertu la plus héroïque lutte contre la vertu la plus touchante ; étrange combat, où le plaisir de s'humilier en liberté aux pieds d'un bienfaiteur seroit le prix du vainqueur, et où la gloire que mérite une action généreuse seroit la peine du vaincu. Plusieurs voix se joignent à celle de Robert : l'inconnu paroît ébranlé un instant, mais bientôt, ramassant toutes ses forces pour résister à la séduction de la Jouissance délicieuse qui lui est offerte, il s'échappe, & disparaît.

Cet inconnu le seroit encore, si ses gens d'affaires [104] n'avoient après son décès trouvé parmi ses papiers une note bâtonnée de 7500, envoyée à M<sup>r</sup> Mayu Banquier à Cadix, qui a dévoilé le mystere & nommé l'immortel Montesquieu. Un Trait aussi sublime ne devoit pas être perdu. Depuis longtems consigné dans quelques ouvrages periodiques, il vient d'être enfin consacré par les Muses, & d'enrichir la Scène sous le nom du Bienfait anonime.

Quelqu'élevation d'ame qu'eut Montesquieu, il n'outra Jamais rien, pas même les choses où il y a de la grandeur.

Aussi frugal que peu recherché dans sa parure, Il vivoit avec l'Economie d'un sage ; précieuse vertu qu'on na pas craint de blâmer dans un siecle peu fait pour en pénétrer les motifs, moins encore pour les sentir, car il ne prenoit sur sa famille ni les dépenses qu'occasionnoient ses longs voyages, ni les Secours considérables qu'il donnoit aux Infortunés. Aussi a t'il transmis intact à ses Enfans<sup>41</sup> l'héritage qu'il avoit reçu de ses pères. Né pour la Société, toujours [105] il se montra Jaloux d'en être le bienfaiteur. Dans un âge où les hommes ne songent encore qu'aux plaisirs, déjà il se préparoit à leur être

---

<sup>41</sup> Il avoit épousé en 1715, Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant Colonel au Regiment de Malévrier ; il en a eu deux filles & un fils qui, par ses connoissances & ses vertus s'est montré digne d'un tel Père.

utile. Pendant le Cours honorable de sa vie, il ne fut occupé qu'à les Eclairer ; et il couronna sa carrière par le plus grand bienfait qu'on puisse leur conférer : celui de leur apprendre à être heureux sous l'empire des Loix. Que l'âme est belle sous ce point de vue ! & quel éclat la vertu refléchi sur son génie !

Ce seroit dérober à Montesquieu une partie de sa gloire, que de passer sous Silence ses qualités agréables.

La vivacité, la gayeté, la douceur, formoient le fond de son Caractère ; mais chez lui l'éducation, la reflexion & l'usage du monde avoient encore embelli ces heureux dons de la nature.

A des manières simples & nobles, il Joignoit un commerce facile, & cette politesse qui tire sa Source de la bonté du coeur. Sans prétention, il paroissoit méconnoître son propre mérite, & ne s'occuper qu'à faire ressortir celui des autres.

Sa conversation instructive, légère & pleine de sel, le rendoit l'âme des Sociétés choisies, où on se disputoit l'agrément de le posséder. Personne ne savoit [106] mieux se mettre à la portée de ceux avec lesquels il se trouvoit. Personne ne contoit avec plus de graces. Personne ne saisissoit mieux un ridicule, & n'en présentoit avec plus de finesse le côté piquant. Mais l'ironie délicate, dont il s'étoit fait une arme dans ses écrits pour corriger les hommes, s'arrêtoit au bout de sa plume, & ne passa Jamais sur ses lèvres pour offenser le moindre individu. Avec tant de Titres pour plaire, il n'est pas étonnant qu'il fut aimé de tous ceux qui le connoissoient, et qu'il ait également réussi chez toutes les nations où il avoit voyagé.

S'il faisoit les délices des Sociétés, il ne s'y amusoit pas toujours : assez souvent l'ennui le replioit sur lui même ; mais les fréquentes distractions auxquelles il étoit Sujet, le rendoient plus aimable encore. Il en sortoit toujours par quelque Saillie obligeante pour ceux qui l'écoutoient.

Que vous dirai-je, Messieurs ? On ne lui connut aucun défaut ; et, ce qui couronne son éloge, personne ne désira Jamais de lui en trouver.

Me sera t-il permis de placer ici la regle à côté du mérite : Car si Montesquieu doit être Jugé avec Justice, il doit l'être aussi avec [107] rigueur.

Il étoit de ce petit nombre d'heureux, chez qui l'éducation & la fortune favorisent de Concert le développement des facultés de l'âme. Comme tant d'hommes de lettres, il ne fut point réduit à travailler pour vivre, à Extraire les Ouvrages des autres, & à copier ses propres ouvrages ; c'est-à-dire à perdre en occupations mécaniques plus de la moitié de ses

Jours, & à consacrer aux efforts du génie un esprit épuisé de fatigues & accablé de dégouts.

Maître de son Choix, il put embrasser le genre pour lequel il avoit le plus d'aptitude, sans Jamais faire violence à son gout. Maître de son tems, il put l'employer tout entier à méditer sa matiere, à compôser ses ouvrages & à soigner ses Ecris ; donnant tour à tour, à chacune de ces occupations, les mômens où il étoit le plus dispos.

Ainsi, employant ses Talens à son gré, & ayant à ses Ordres tous les Secours qu'exige leur culture, si le point de perfection Littéraire auquel il s'est élevé est très haut ; c'est aussi le plus haut qu'il put atteindre.

Les avantages qu'il avoit pour se distinguer [108] par ses Talens, il les avoit pour se distinguer par ses vertus. Avec des Biens même au dessus de ses désirs, Son ame n'étoit point aigrie par la considération des injustes partages du Sort, ou la vûe des indignes choix de la faveur.

Il put vivre au milieu du monde sans recevoir les atteintes de sa corruption ; en connoître les ridicules sans les partager ; voir les dépositaires de la puissance sans les encenser ; conserver sa gayeté de coeur & son élévation d'ame sans Jamais blesser la Justice ou manquer à la dignité : comme si la fortune, Jalouse de sa gloire, avoit voulu conserver dans leur fleur tous les avantages que lui avoit prodigué la nature.

Triomphant de ses Rivaux, cheri de tous ceux qui le connoissoient, respecté dans sa patrie, révééré des étrangers, cité comme un oracle dans le Senat<sup>42</sup> d'une Nation rivale, comblé de gloire, Montesquieu Jouissoit enfin du fruit de ses Travaux, et s'apretoit à acquérir de nouveaux droits à la reconnoissance publique. O douleur ! ô regrets ! La Parque va trancher le fil de ses Jours.

Quoiqu'il n'eut donné dans aucun excès, depuis [109] longtemps sa Santé avoit commencé à s'alterer par l'application trop soutenue qu'exigent les meditations profondes, par les Chagrins que des méchans lui avoient suscités, peut-etre aussi par le genre de vie qu'on le forçoit de mener dans la Capitale ; car l'empressement avec lequel on recherchoit sa Société étoit trop vif, pour ne pas l'engager souvent à prendre sur son repos.

Desque la nouvelle du danger où il étoit se fut répandüe, elle devint un objet d'intérêt général. On se portoit en foule chez lui, pour s'informer de son état. Le Roy lui même fut sensible à la perte, que la Nation alloit faire.

---

<sup>42</sup> Il est le seul Francois à qui les Anglais ayent jamais fait cet honneur.

La fin de Montesquieu fut digne de sa vie. Eloigné d'une famille qu'il chérissait, & en proie à ses Souffrances, il conserva néanmoins jusqu'au dernier moment la Sérénité de son ame. L'Europe le perdit, le 10 fv<sup>er</sup> 1755, à l'âge de 66 ans.

Tous les papiers publics annoncerent sa mort. Les Etrangers firent éclater leurs regrets. L'Academie des Sciences & belles Lettres de Berlin, dont il étoit associé, fit faire son Eloge ; honneur qu'elle n'avoit encore décerné qu'à J. Bernoulli. Et l'Academie [110] Francoise lui fit faire, selon l'usage, un service solennel, auquel malgré la rigueur de la Saison, presque tous les membres de ce Corps se firent un devoir d'assister.

Détournons les yeux, Messieurs, de dessus cette Triste Scene, si propre à renouveler notre douleur ; & cessons de consider[e]r la perte que la Société fit en Montesquieu, pour examiner l'influence qu'il a eue sur son siècle.

Fait pour diriger l'opinion publique, non pour s'y asservir, il attaqua les ridicules à la mode & les préjugés destructeurs. Aussi personne ne contribua t'il d'avantage à retablir dans ses droits la raison asservie à l'autorité : glorieuse révolution que Fontenelle avoit commencée, & qui auroit enfin amené le Siècle de la vraie Phylosophie, si tant d'Auteurs n'avoient abusé de la Liberté de penser. Moins Jaloux d'être l'apôtre de la vérité, que le ministre de la Sagesse, il apprit aux hommes à se servir de leur Jugement ; mais pour arriver plus surement au bonheur. Bien différent de ces Ecrivains licentieux, que la vanité emporte toujours au delà des bornes de la [111] prudence. Plus différent encore que ces Ecrivains insensés, dont la Sacrilège audace renverse toutes les barrières, brise tous les liens, livre les hommes à la fureur aveugle des Passions, les replonge dans les horreurs de l'anarchie, arrache tous remords aux méchants, toute consolation aux malheureux, s'applaudit en secret des maux qu'elle leur fait, & se repose avec orgueil dans le néant.

Montesquieu respecta toujours les opinions qui assurent le repos de la société, & n'attaqua Jamais que les préjugés funestes. Mais pour en purger la terre, il ne prit point le ton dogmatique d'un réformateur ; il eut recours à cette Satyre délicate, dont les atteintes, pour être moins violentes, n'en sont que plus sûres. C'est ainsi qu'il ebranla les Autels de la Superstition. C'est ainsi qu'il rendit ridicules les Suppots du fanatisme. C'est ainsi qu'il désarma l'Intolérance, et qu'il décria les disputes Théologiques, uniquement propres à Scandaliser les Sages.

D'autres l'avoient précédé dans cette reforme : mais le premier parmi nous, il porta le flambeau de la phylosophie dans la Législation ; le premier parmi nous il vengea l'humanité outragée, deffendit [112] ses droits, & devint en quelque sorte le legislateur de la Terre entière.

Il enseigna à ceux qui font les Loix à respecter celles de la nature, les premières, & les plus sacrées de toutes.

Il apprit à ceux qui gouvernent, que les devoirs des Princes & des Sujets sont reciproques ; et s'il plia les peuples au Joug de l'autorité, de fut pour les rendre heureux sous l'empire de la Justice.

Il fit sentir aux Princes la nécessité de temperer leur autorité pour l'affermir.

Il fit sentir aux Sujets les divers avantages que les Loix leur procurent, et les porta à les cherir.

Il éclaira les gouvernemens sur leurs vrais intérêts, fit détester l'abus du pouvoir, fit aimer l'autorité légitime, rendit sacré le respect du aux loix & ne chercha à les perfectionner qu'affin de mieux affermir leur Empire.

C'est à ces divers egards qu'il a influé sur son Siècle.

Son influence sur le monde moral fut aussi [113] prompte que prodigieuse ; et il dut ces succès à la nature des Armes dont il se servit pour combattre des erreurs funestes. Son influence sur le monde politique n'auroit pas été moins efficace, si ceux qui entourent les Princes aimoient à s'instruire, pouvoient vouloir le bien, & s'ils n'étoient trop souvent intéressés au désordre.

Pour être peu marquée encore, elle n'en sera pas moins réelle. Sans doute, ce n'est plus à présent que des vérités hardies, présentées avec chaleur, peuvent amener une révolution subite. Mais avec le tems, la raison se fait Jour ; avec le tems, elle dissipe les préjugés, surmonte les obstacles & regne enfin avec Emyre. Avouons cependant que la lecture de L'Esprit des Loix ne s'est pas bornée parmi nous à exciter des Sentimens stériles : et quand elle n'auroit fait que tourner les Idées vers la reforme des Loix criminelles, le nom de Montesquieu n'en devoit pas être moins cher aux Nations.

Nous avons vu en lui le génie presque sans bornes, la vertu sans Tache, & l'amabilité enchanteresse.

Mortel cheri des Dieux, qui, dans un siècle avili, fut donné à la Terre pour marquer le plus haut point de perfection où peut atteindre l'humanité.

La nature fit tout pour lui : que la fortune ne lui prodigua t'elle également ses faveurs ! Oui, s'il étoit réservé aux Sages de gouverner le Monde, il ne manqua à sa gloire

que d'avoir été appelé auprès du Throne pour être l'ame des Conseils. A sa gloire ? O ma Patrie, son élévation manqua à ton bonheur.